

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 4, No 31

VALLEYFIELD, QUE., JEUDI, LE 28 DEC., 1939

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts



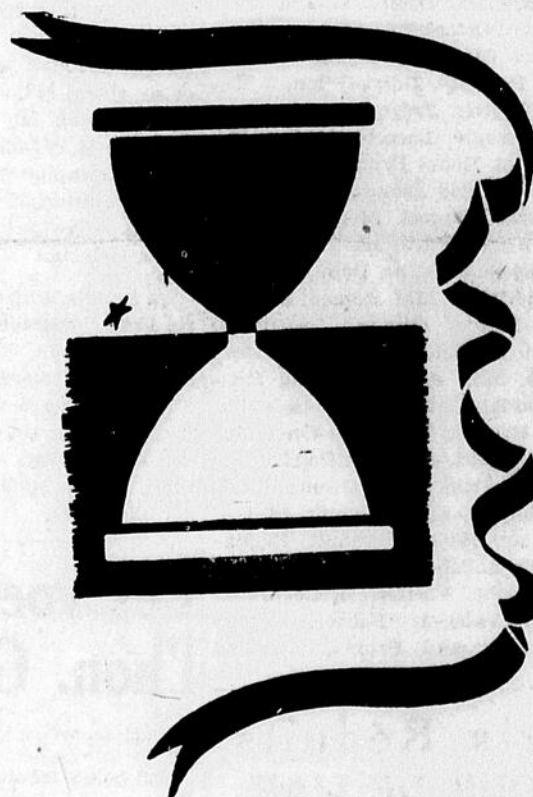
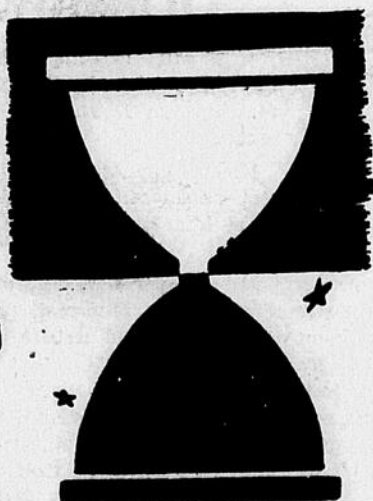
Nos meilleurs souhaits

d'une

Bonne et Heureuse Année

A

*Tous Nos Lecteurs
Tous Nos Abonnés
Tous Nos Annonceurs
Tous Nos Correspondants*



1939

1940

*Santé
Succès
Bonheur*

*Paix
Joie
Prosperité*



Ste-Barbe

Funérailles de Mme Wilfrid Primeau
En l'église de Ste-Barbe, eurent lieu les funérailles de Mme Wilfrid Primeau née Florentine Daoust, décédée à l'âge de 38 ans et 8 mois.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, six enfants: Edgar, Réjeanne, Anita, Guy, Emma et Marielle; son père et sa mère, M. et Mme Euclide Daoust; une soeur, Mme Ubald Major (Rosanna); cinq frères, Hervé, Armand, Elzéar, Onésiphore et Emilien Daoust.

Le service fut chanté par M. le curé John Morand. M. Hervé Daoust précédait le cortège. Les porteurs étaient MM. Elzéar, Onésiphore, Emilien Daoust, Isaïe Dumouchel, Godfroy et Damien Primeau. La défunte faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

Mmes Hervé et Elzéar Daoust firent la quête.

Portaient les banderoles, Mmes Raoul Brisson, Uldège St-Onge, Onésime St-Aubin, Armand Brunet, Jean-Marie Poirier, René-Arthur Brisson, Josaphat Poirier, Honoré Lalonde.

Assistaient aux funérailles: MM. et Mmes Euclide Daoust, Philorum St-Arnault, Mme Emilien Daoust, M. Armand Daoust, MM. et Mmes Isaïe Dumouchel, Arthur Pépin, Damien Primeau, Mmes Ubald Major, Godfroy Primeau, MM. et Mmes Zéphirin Brisson, Zéphirin Daoust de Valleyfield, Elzéar Daoust, Mme Armand Brunet d'Ormsdown, MM. et Mmes Edmond Chrétien, Elzéar Daoust, Mmes Barrette, Idège Pilon, J. Demers, Cyprien Prigent, Adrien Gervais, Joseph Lacoste, MM. Ubald, Roméo et Henri Primeau, Emilien Trudel, Wilfrid Daoust, Georges Pilon, Israël Daoust, Médard Maheu, Mmes Alina, Marie-Marthe, Mariette, Marielle et Anita Daoust, Marie-Berthe Maheu, MM. Roméo, Damien, Ovide, Marcel, Fernand, Roland et Gaston Daoust, Joseph et Isidore Daoust, MM. et Mmes Ovilla Brisson, Donat David, Louis Mainville, Raoul Brisson, Uldège St-Onge, Julien Girouard, Josaphat Poirier, Arthur St-Aubin, Albert Girouard, Oswald Joly, J.-Lionel Benoit, Dollard Tremblay, Médard Legault, Emmanuel Dumouchel, Onésime St-Aubin, Ubald Fortier, René-Arthur Brisson, Valérien Poirier, Joseph Robert, Armand Brunet, Armand

Leduc, Mmes Wilfrid St-Onge, Louis L'Italien, Oliya Deschamps, Oscar Benoit, Léon Derepentigny, Sigefroy Culerrier, Joseph Joly, Omer Maher, Delphis Girouard, Lionel Benoit, Georges Caron, Emile Vallée, Oscar Beaudry, Anthime St-Onge, Ubald Brunet, Hormisdas David, M. et Mme Adélar Legault, MM. Alban Mainville, Roméo Girouard, Jules Girouard, Elie Goyer, Henri Loïselle, Adélar Girouard, Arthur Brisson, Pierre Brisson, Ovilla Léger, Camille Martel, Hervé Gendron, Ulric Girouard, Alzir Vallée, Léo-Paul Major, Moïse Bergevin, Eugène St-Aubin, François Joly, Maurice Brisson, Gilles Brisson, Rolland L'Italien, Simon et Laurent Brisson, Mmes Clara Girouard, Antoinette Benoit, Annette Lalonde, Marie-Reine et Lucienne Benoit, Lucienne et Thérèse Deschamps, Hermine, Marie-Claire et Henriette Poirier, Berthe Girouard, Fernande Robert, Cécile St-Aubin, Lilliane Brunet, Thérèse et Marie-Marthe St-Onge, Hélène, Jeanne d'Arc et Françoise Brisson, Lucille Goyer, Jeanne d'Arc Girouard, Clarisse L'Italien, Simonne et Rhéa Haineault, Cécile Legault, Luce et Nicole Bergevin, les élèves de l'école No. 4.

Offrandes de messes. — La famille Israël Robidoux.

Bouquets spirituels. — La famille Ubald Major.

Sympathies. — Famille Isaïe Dumouchel, M. et Mme Georges Bisailon, M. et Mme Arthur Pépin, M. Joseph Daoust, Mile Alina Daoust et ses élèves de l'école No. 1, les élèves de l'école No. 4, famille Honoré Lalonde, M. et Mme Arthur Lemieux, famille Josaphat Poirier, M. et Mme Joseph Poirier, M. et Mme Ovilla Girouard.

Remerciements

La famille Wilfrid Primeau remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Wilfrid Primeau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

Les vœux de l'hon. Godbout

Voici le temps des Fêtes!

Nos belles traditions religieuses et nationales ont survécu à tous les orages. Il n'y a pas un foyer où la Noël et le Nouvel An ne sont pas accueillis avec joie.

La crise économique que notre peuple a si courageusement supportée tire à sa fin. Il y a une reprise assez générale des affaires. Cependant la guerre exigera de nous bien des sacrifices, et nous saurons tous nous montrer dignes du sang qui coule dans nos veines.

Nous avons foi en Dieu et foi dans les destinées de notre province et du Canada tout entier.

Que l'agriculture, la colonisation, l'industrie à tous ses degrés, les arts sous toutes leurs formes suivent leurs cours, en dépit des épreuves, et que la province de Québec continue d'être au tout premier rang parmi ses provinces-soeurs.

Il faut, cette année, qu'il n'y ait pas chez nous une seule demeure, si humble soit-elle, où l'on ne puisse célébrer convenablement ces jours bénis que nous appelons les Fêtes.

Ma pensée et celle de mes collègues vont vers chacun des nôtres, et nous souhaitons à tous un joyeux Noël et une bonne et heureuse année!

(signé) Adélar GODOBOUT.

Nouveaux plans

Depuis quelques jours les journaux rapportent l'intention de nos gouvernements de donner à la colonisation la place qui lui revient de droit. On est même en train d'élaborer un nouveau plan qui se propose, tout en prenant occasion du chômage, de préparer activement la colonisation. On songe maintenant à ouvrir en pays de colonisation des campements où l'on emploiera de préférence les sans-travail, d'où qu'ils viennent. Ces gens auront pour tâche de faire les chemins nécessaires à la colonisation, de faire tout l'égouttement principal, de construire les maisons et même de défricher sur chaque lot cultivable peut-être une dizaine d'acres. Après un stage plus ou moins prolongé dans ces campements on donnera à ceux qui en manifesteront le désir, la permission de s'établir sur un lot de leur choix.

Le fait d'avoir travaillé à l'entreprise générale ne donnera cependant pas automatiquement droit d'obtenir un lot et les avantages d'un plan de colonisation. Les hommes consciencieux qui auront charge des groupements vont être appelés à se prononcer sur la plus ou moins grande aptitude de leurs élèves à prendre un lot pour y faire leur arrivée, ils seront bien en mesure de les connaître, de les juger. Au point de vue de la sélection, cette méthode offre donc des avantages incontestables.

Les chances de succès de la colonisation vont être du même coup fortement augmentées. Les principales lacunes constatées dans le passé seront sans doute évitées de cette façon. On s'est toujours plaint du manque d'égouttement. Or les travaux de drainage sont précisément parmi ceux qu'on ferait faire aux équipes d'entraînement. Quand un colon en arrivant sur son lot y pourra faire tout l'égouttement nécessaire sans jamais être en peine de trouver où diriger ses eaux, on aura bien plus de chance qu'il ne se décourage point. Quand on fera les maisons quelque temps à l'avance, moins pressé de les finir avant l'arrivée des familles, qu'on aura tout le temps de laisser sécher le bois, il sera bien plus facile de faire des maisons assez confortables pour assurer le bien-être des gens. En défrichant sur chaque lot une dizaine d'acres, on fera peut-être plus encore qu'autrement pour le succès du colon. Nous avons en effet toujours remarqué que ceux qui prenaient des lots un tant soit peu commencés avaient bien plus de chance de passer à travers les difficultés des débuts.

Nous avons donc confiance qu'un plan de colonisation où l'on donnera une attention particulière à tous ces points a toutes les chances de réussir et de faire beaucoup pour cette grande oeuvre dans notre province.

Conseil de St-Anicet

Assemblée spéciale tenue le 18 décembre 1939, les conseillers Albert Caza et Arice Quenneville étaient absents, présidait, M. H. Caza, maire. Il fut proposé par le conseiller Avila Robidoux et secondé par le cons. Anselme Latulipe, que les souscripteurs aient l'autorisation d'ouvrir pour les autos, durant l'hiver, le chemin du lac, à partir du village de St-Anicet à Port Lewis, y compris la rue Centre du village de St-Anicet, ensuite tournant du côté de l'église, faisant le tour du bloc pour revenir à la rue centrale; à condition que ces chemins soient ouverts, entretenus, et ouverts le printemps pour la circulation de l'été, aux frais et dépens des souscripteurs. Les souscripteurs devront s'engager à fournir les garanties nécessaires ci-haut mentionnées. M. le maire vota pour.

Les conseillers N.-D. Rankin et Etienne Leblanc votèrent contre.

La situation du hockey chez nous

Le public s'imagina depuis le début de la saison, que l'assistance aux parties de hockey est considérable, et l'on ne semble pas comprendre comment il se fait que la direction puisse avoir des difficultés à régler. Tout d'abord disons que pour boucler son budget, la direction des Braves doit avoir au moins une assistance de 1111 personnes. Sait-on que cette moyenne est loin d'être atteinte puisqu'à date, il manque une moyenne d'au-delà 800 personnes pour arriver au nombre nécessaire. A ceux qui semblent ne pas vouloir croire ces chiffres, disons qu'à l'aréna l'on peut asseoir 1800 personnes seulement. Y a-t-il une partie où tous les sièges étaient remplis? L'on se rappelle fort bien que lors des visites du Cornwall, l'an dernier, la plus grosse assistance était de 2200 personnes. Y a-t-il un club qui a attiré une assistance semblable cette année?

Sait-on un peu ce que coûte l'entretien d'un club? Il y a les dépenses de voyage, les salaires, l'entretien de l'équipement, l'achat des costumes, des patins, des gants, des pads, des bâtons de hockey, l'effilage des patins, les frais de poste, de téléphones, télégrammes, pension des joueurs lorsque ceux-ci jouent dans les autres villes. Lorsque les joueurs vont à Boston par exemple, vous êtes-vous demandé quel est le prix du passage pour aller et revenir? Sait-on que les réparations seulement aux gants, pads, chaussures se chiffrent à près de \$100.00. Sait-on que le louage de serviettes, lavage de ces serviettes se chiffrent à plus de \$60.00? Sait-on que l'effilage des patins coûte au moins \$50.00 par année? Sait-on que l'impression des circulaires, pancartes, cédules montent à plus de \$250.00? Les frais de pharmacie dépassent presque toujours la somme de \$50.00. Les frais médicaux sont toujours gratuits car nos médecins, amateurs de hockey font toujours leur part. Sait-on que la direction doit payer \$200.00 pour faire partie de la Ligue Provinciale? Sait-on que les frais d'annonce dans les quotidiens coûtent \$75.00 et ce tous les clubs doivent le payer. Et que de choses, que de choses à payer pour boucler le budget. L'on blâme les officiers du club parce que notre club ne gagne pas toujours. Est-ce leur faute. Croyez-vous que ceux-ci ne désirent pas plus que vous à voir les Braves arriver à la tête de la ligue? Ne font-ils pas des sacrifices financiers pour donner du hockey à toute la population? Lors d'une assemblée tenue lundi soir dernier, à l'aréna, un certain nombre de directeurs se sont cotisés et ont remis au secrétaire-financier, plus de \$100. Les officiers du club ne sont pas obli-

gés de faire ce geste. Ils pourraient très facilement se rendre à Montréal et assister aux parties régulières et s'éviter des maux de tête pour arriver à boucler le budget. Ils le font pour faciliter à toute la population, la chance de voir d'intéressantes parties. C'est un dévouement que bien peu reconnaissent. Lorsque vous vous privez d'assister aux parties parce que le club perd deux ou trois parties pour punir les officiers et ce en signe de protestation, vous vous punissez vous-même car viendra un temps où les officiers se lasseront et vous n'aurez plus de hockey à Valleyfield. Vous regretterez alors votre geste, mais il sera trop tard. Voyons, un peu de courage et de bonne volonté et montrez que vous tenez à conserver le hockey à Valleyfield. La saison n'est pas terminée encore et les victoires peuvent encore sourire à nos joueurs. Une assistance nombreuse est le plus bel aide que vous puissiez donner pour aider votre club à gagner. Dans le hockey comme dans les autres sports, il y a des victoires et des défaites. Il faut tout accepter. Très prochainement, le "Booster Club" vous approchera pour vous vendre un bouton pour aider le club, ne refusez pas. Aidez les officiers qui se dévouent. Faites votre part, elle est légère mais chaque sou compte. Valleyfield compte sur vous pour que vous gardiez intacte la réputation que nous avons conquise: "La ville du Sport".

DR ARMAND CLAIRMONT,

Publiciste du club de hockey des Braves de Valleyfield.

Ormstown

M. et Mme Domina Péthel et leur fille Jacqueline de Montréal sont venus passer la Noël chez des parents.

M. et Mme Aimé Reid de Montréal passaient quelques jours chez M. et Mme Théophile Reid, cette semaine.

Mlles Dolorès Hébert et Jeannot d'Aragon, de Montréal, chez M. et Mme Dieudonné Hébert, en fin de semaine.

Cette semaine, Mlles Madeleine Noël, Alette et Jeanne d'Arc Fleury, M. Paul Noël, de Montréal, Mlle Hannah Martin, de Constable, sont venus passer quelques jours chez la famille Anatole Cartier.

M. et Mme Arthur Boudreau, Mme Germain Bourgoïn et Mlle Suzanne Prévost étaient de passage à Montréal jeudi dernier.

M. et Mme Joseph Francoeur et Mlle Alice Charbonneau sont allés passer le jour de Noël chez M. et Mme Frank Allard à Huntingdon.

Dimanche dernier, M. Antoine Reid de Valleyfield était chez ses parents, M. et Mme Pierre Reid.

Tél. LA. 9875
Permit 210

200, Neutral
Pennsylvania Oil Co.

100% PURE

Distributeur des produits Motor Oil
Donnez votre commande par malle

| | | |
|------------------|-----------|---------|
| 10 gallons . . . | 80c . . . | \$ 8.00 |
| 20 " . . . | 75c . . . | 15.00 |
| 45 " . . . | 65c . . . | 29.25 |

Livré C.O.D. — Transport payé

N. SAUVE

921, rue Cathédrale

Montréal

Prix Réduits JOUR DE L'AN

Entre tous les points au Canada

PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER ET RETOUR

Départ à l'aller du vendredi, 29 déc., jusqu'à 2.00 p.m. lundi, 1er janv. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, mardi, 2 janv. 1940.

PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS UN TIERS POUR ALLER ET RETOUR

Départ à l'aller du mardi, 19 déc., au lundi, 1er janv. inclus. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, samedi, 6 janv. 1940.

LES ROIS, 6 janv.
entre tous les endroits, Ottawa et à l'est dans les provinces Ontario et Québec

PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER ET RETOUR

Départ à l'aller du vend., 5 janv., jusqu'à 2.00 p.m., dim., 7 janv. 1940. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, lundi, 8 janv. 1940.

Faites venir un parent ou un ami en lui faisant délivrer son billet — C'est un cadeau nouveau genre

PRIX RÉDUIT MINIMUM: 25c
Renseignements supplémentaires de tout agent.

Pacifique Canadien
McDONALD & ROBE Ltd., Agents,
Valleyfield, Qué.

REDACTION
ADMINISTRATION
44, rue Ste-Cécile
Case postale 99
Téléphone 60
VALLEYFIELD

Abonnement:

6 mois\$1.00
1 an\$2.00

LA GAZETTE

JOURNAL

de VALLEYFIELD

D'INTERET local et régional

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

VOL. 4, No 31

--

--

Jeudi, le 28 décembre, 1939

La fête de Noël a donné lieu à de touchantes cérémonies

Dans les églises de la ville et du district

Dans toutes les églises de la ville et du district, la fête de Noël a donné lieu à des cérémonies aussi impressionnantes que grandioses. Des milliers de fidèles se sont rendus au Temple du Seigneur pour rendre hommage au Sauveur de l'Humanité.

Le privilège que la liturgie accorde à tout prêtre de dire trois messes ce jour-là, donne aux solennités de Noël un caractère spécial et les rend particulièrement attrayantes et instructives pour le peuple chrétien.

Nos temples décorés avec goût et abondamment illuminés ont été littéralement envahis par les catholiques désireux de s'agenouiller aux pieds de l'enfant—Jésus, qui apporte la paix aux hommes de bonne volonté. Jamais l'univers n'a eu tant besoin de cette paix.

Les peuples gémissent encore sous l'étreinte de la crise économique persistante. Nul doute que le souvenir de la naissance du divin Sauveur fera naître des sentiments d'a-

bandon à la Divine Providence et surtout orientera les populations vers Celui qui tient dans ses mains les destinées des peuples.

A la Cathédrale Son Excellence Monseigneur J.-A. Langlois, évêque du Diocèse de Valleyfield a chanté la messe de minuit assisté de Monseigneur Nepveu, curé de la Cathédrale et de MM. les abbés Marcel Lauzon et Gaétan Rousseau comme diacre et sous-diacre et MM. le Chanoine Edmon Aubin et l'abbé Grégoire Léveillé comme diacre et sous-diacre d'honneur. M. l'abbé Georges Simon a prononcé le sermon.

A Bellerive, M. le curé J.-D. St-Aubin a chanté la messe assisté de MM. les abbés Georges-Etienne Lacasse et Emile Daignault. M. le vicaire George-Etienne Lacasse a donné le sermon.

A l'église du Sacré-Coeur, M. le Chanoine H. Julien a officié à la messe.

Vues animées plus agréables grâce à un meilleur éclairage

Il fut un temps où les vues animées étaient plus agréables dans les grandes villes que dans les théâtres des petites villes et villages. C'était parce que les théâtres des grandes villes choisissaient de meilleurs films et employaient un éclairage plus puissant pour la projection.

Tout cela a été changé dans beaucoup de localités du Canada. Le meilleur éclairage pour projection s'introduit rapidement jusque dans les plus petits cinémas. Et puis, maintenant, la qualité du programme est souvent la même que dans les cinémas somptueux des grands centres.

On a dit que cent millions de gens vont chaque semaine au cinéma "pour entrer dans le royaume de l'illusion parfaite—pour saisir la réalité de leurs rêves". Les images elles-mêmes ont été grandement améliorées grâce au perfectionnement continu de la photographie.

L'air impur ou vicié et le mauvais éclairage étant les deux choses qui ennuiet et font dormir les gens, la science moderne est venue au secours de l'écran en inventant le conditionnement de l'air ainsi qu'un éclairage de projection qui donne une lumière blanche très puissante.

Sur ce continent, quatre-vingt dix millions de gens ont un défaut visuel quelconque qui, d'après le Better Vision Institute, résulte simplement de l'effort des yeux. Cet effort des yeux est à présent réduit au minimum dans des milliers de petits cinémas de quartiers qui ont fait installer un système de projection moderne au moyen d'une lumière blanche comme neige et rendue possible grâce aux charbons améliorés et aux ampoules perfectionnées qui sont destinées à les recevoir.

CORONER-ADJOINT



Docteur O.-E. CAZA, nommé Coroner-Adjoint pour le comté de Beauharnois par le gouvernement provincial.

Plusieurs appels pour les incendies

La brigade d'incendie dut répondre à plusieurs appels de feu en fin de semaine dernière alors qu'un grand vent soufflait sur toute la ville pour menacer d'avantage les établissements et les maisons chauffés au bois ou au charbon.

Vendredi dernier, nos pompiers durent répondre à quatre appels; la première sortie par un fausse alarme sur le boulevard du Havre; la deuxième chez M. Philippe Laliberté, 11 rue Alexandre; la troisième chez M. Armand Benoit, Village Billette et la quatrième chez M. Louis Boutin, 4 rue Ellice.

La brigade répondit à deux appels, dimanche dernier, chez M. Omer Sauvé, 34 rue Daniel et Philippe Le Duc, 5 rue Murphy et le lendemain, jour de Noël, chez M. Jos. Aréno, rue Ste-Cécile.

Nos pompiers n'eurent qu'à combattre des feux de cheminées.

Deux galeries enfoncées la même journée

Les propriétaires de galeries situées sur la rue Jacques-Cartier devront probablement à l'avenir les entourer de garde-fous solides s'ils ne veulent pas subir d'autres dommages par les automobilistes qui perdent le contrôle de leur voiture sur la surface glissante de nos rues d'hiver.

Samedi midi, M. Stanislas Loiseau de Ste-Barbe frappait un arbre sur la rue Jacques-Cartier pour aller s'arrêter dans sa course sur la galerie située au numéro 113 et causer d'assez lourds dommages, vers les trois heures, une accident se produisit sur la même rue quand M. Hervé Faubert frappa la galerie de la résidence numéro 153. Dans les deux cas, les conducteurs ne subirent aucune blessure.

Un autre accident se produisit vendredi soir à Bellerive quand l'automobile de M. Victor Teney frappa un taxi de M. Georges Lafontaine sur l'avenue Grande Ile.

Le notaire W. Martin décédé à Saint-Louis de Gonzague

Malade depuis quelque temps, M le notaire Wilfrid Martin, de Saint-Louis de Gonzague, est décédé dimanche dernier, à sa résidence, à l'âge de 74 ans après avoir pratiqué le notariat pendant plus de quarante années dans son village.

Les funérailles ont eu lieu hier matin en l'église de St-Louis-de-

Gonzague au milieu d'un nombreux cortège de parents, d'amis, de confrères de collège et d'université.

Il laisse pour pleurer sa perte un frère, Ludger et deux soeurs, Mme Hormisdas Cardinal et Mme Magloire Saint-Pierre, toutes deux de l'Île Bizard ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Au Canada, la radio n'est soumise à aucune restriction

Toutes les ondes radiophoniques du monde entier sont, pour les Canadiens, "aussi libres que l'air." Et il a été prouvé que la réception radiophonique est aussi claire et aussi claire et aussi puissante avec les appareils à batteries qu'avec les appareils électriques. S'il y a restriction, cela n'est dû qu'aux caractéristiques de l'appareil.

En Allemagne, les radiophiles ne sont pas si fortunés. D'après une déclaration récente du Dr Augustin Frigon de Radio-Canada, les auditeurs allemands sont vraiment "opprimés." Les autorités du Reich brouillent les diffusions radiophoniques provenant des pays étrangers pour que les gens ne les entendent pas, et quand le brouillage n'est pas suffisant, elles transmettent des sons de cloches sur la même onde. Si un Allemand essaie d'écouter cette onde

particulière, il arrive souvent qu'il est trahi par le son des cloches, de sorte qu'un de ses voisins peut le dénoncer à la police.

Le Dr Frigon dit aussi qu'en Allemagne des gens qui ont écouté des programmes étrangers ont été condamnés à des emprisonnements allant de deux à six ans.

La plupart des gens bien informés sur les affaires internationales disent que cette guerre sera longue. Au fur et à mesure qu'elle se poursuivra, les nouvelles du monde entier continueront d'être le sujet le plus intéressant aux yeux du public. La demande sans précédent, qui se fait sentir dans tout le pays, pour les batteries 'air cell' et 'layerbilt' pour radios, indique l'importance que chaque famille donne aujourd'hui à son appareil de radio.

LE PHILOSOPHE AMICAL

L'agent de la gare de chemin de fer peut trouver plus de choses ennuyeuses que n'importe qui que j'aie jamais vu excepté la tante de ma femme—la tante Emma—et l'autre jour j'ai dit qu'il pourrait bien prendre une leçon du veau de l'Oncle Grégoire. Si vous connaissez les veaux, vous savez qu'ils reculent et beuglent quand vous voulez les changer d'étable. Eh ben, que j'ai dit, l'Oncle Grégoire n'a jamais d'ennuis d'la sorte, parce qu'il les fait tourner en arrière et les fait

rentrer à reculons. C'est comme ça avec beaucoup d'nos ennuis, que j'y ai dit. Si on s'retournait pour marcher à reculons, on en verrait beaucoup moins. C'qui cause des ennuis, c'est qu'on voit des choses là où y a rien.

Oui, monsieur, et c'est pourquoi j'ai toujours un projecteur électrique quand j'sors le soir. J'aime ben savoir c'qu'y a d'avant moi. Et j'aime que mes piles soient fraîches, tout comme mon café et mon bacon. C'est pourquoi j'achète tout ce qui est daté.

Pharmacie LAROCHE

Coin Victoria et Nicholson — Téléphone 75

Médicaments de toutes sortes, Bandes herniaires, Articles de Toilette Agence des produits Nyal, Peggy Sage, La Madéleine, Bonbons Aline

PRESCRIPTIONS remplies avec soin par M. Edgar Hébert, B.A., B.Ph., L.Ph., pharmacien-chimiste.
LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

EXAMEN DE LA VUE



SALON D'OPTIQUE COMPLET

Le Dr S.-W. LAROCHE traite spécialement les maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, de la Gorge.

Pour vos travaux d'électricité

appelez

AURELIEN LECOMPTE

Entrepreneur-électricien

Ouvrage général

Soumission fournie sur demande

Tél. 814

101, Cousineau,

Rés. 38, Académie

Valleyfield

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Caier Postal 99

44, rue Ste-Cécile

Tél. 60

Jeudi, le 28 décembre, 1939

Progrès, stabilité ou rétrogradation?

La cité de Salaberry de Valleyfield est avantageusement située pour se développer. A proximité du canal de Soulanges, pourvue de magnifiques voies navigables, de chemins de fer, près des grands centres, à quelques milles seulement des Etats-Unis, centre important de pouvoirs électriques, tout favorise son progrès. Du côté éducationnel, Valleyfield est encore au premier rang possédant un magnifique séminaire, une école normale, un couvent et des écoles de tout premier ordre. Il est vrai qu'une école technique serait bien vue et utile. Un hôpital de plus modernes, apporte aux malades les soins médicaux qu'ils nécessitent. Malgré tous ces avantages, trouve-t-on que notre ville est en progrès? Pourquoi à l'exemple des autres villes telles que St-Hyacinthe, Shawinigan Falls, Trois-Rivières, Drummondville, Sherbrooke, Granby, Grand'Mère, Cornwall et autres, la cité de Salaberry de Valleyfield reste-t-elle toujours au même point? Depuis vingt-cinq ans la population est la même, les industries, pratiquement les mêmes. Pourtant, l'on vante son site naturel, mais que fait-on pour aider au développement de Valleyfield, que fait-on pour la faire connaître ailleurs. (A part le pamphlet distribué par le Syndicat d'Initiatives Touristiques). Dans les villes plus haut mentionnées, ne dépense-t-on pas de fortes sommes pour attirer chez eux de nouvelles industries? Tout dernièrement Shawinigan publiait un livret d'une vingtaine de pages, ornées d'une cinquantaine de gravures décrivant les avantages de cette ville. Laisse-t-on ailleurs des annonces toutes démantibulées comme celle près de la gare du New York Central, où on y lit avec dérision: "Valleyfield, la ville de l'opportunité". Certes, il y a opportunité à réparer cette enseigne.

Voit-on ailleurs comme chez nous, une Chambre de Commerce demeurer inactive pendant toute une année? Ailleurs, la critique est-elle aussi acerbe que chez nous? Critique-t-on tous les actes des conseillers municipaux, des Chambres de Commerce, des associations sportives, etc., etc.?

Voit-on ailleurs comme chez nous la jalousie s'infiltrer avec la critique? Si monsieur un tel veut être échevin, c'est dit-on, qu'il y voit son intérêt personnel, si un autre s'occupe de sport, c'est, dit-on, qu'il en retire un profit financier; si la Chambre de Commerce des Jeunes fait une suggestion, vite l'on dit: "On ne se laissera pas mener par de jeunes blanc-becs". Si un de nos professionnels, ou un de nos marchands tente de faire partie de l'administration municipale, l'on entend dire: "Ces collets blancs veulent tout conduire et ce contre nous, ouvriers".

Et que de paroles toutes inutiles qui n'ont d'autres résultats que de retarder le progrès d'une ville.

Depuis une vingtaine d'années, l'on demande au gouvernement de construire un boulevard qui relierait Valleyfield à Montréal. Tout le monde est d'accord sur ce point, mais chacun voudrait voir passer ce boulevard devant sa résidence, sa maison d'affaires ou dans son quartier. Qu'arrive-t-il? Le gouvernement ne voulant pas déplaire à un certain groupe, ne construit pas le boulevard nécessaire et les indus-

triels ne veulent pas s'installer chez nous, parce qu'ils trouvent trop tortueuse la route Montréal-Valleyfield.

A l'hôtel de ville, toute le monde veut aller siéger comme échevin et ce, que l'on ait des connaissances suffisantes ou non. C'est un honneur d'être échevin, et l'on tente tout pour obtenir cet honneur. Qu'arrive-t-il? Se présente-t-il un problème important où des éléments vitaux sont en jeu pour le progrès de Valleyfield, l'on vote sans demander conseil et la prospérité de Valleyfield est retardée de plusieurs années. Le dernier contrat passé entre la Shawinigan Water and Power Company et la cité de Salaberry de Valleyfield n'est-il pas le plus bel exemple pour démontrer ce point? Nos édiles ne pensaient-ils pas faire économiser des centaines de dollars aux consommateurs en signant ce contrat? Aujourd'hui, y a-t-il un consommateur qui a subi une réduction sur son compte d'électricité? Je crois que c'est tout le contraire. Tout dernièrement n'a-t-on pas manqué de perdre la construction du pont sur le canal de Beauharnois? Pourquoi? Parce que l'on croyait voir anguille sous roche, là où il n'y en avait pas. N'eût été le dévouement du député fédéral actuel, le pont du canal serait encore à venir.

Les Chambres de Commerce suggèrent-elles certaines réformes, vite l'on prend la moutarde et on laisse ces résolutions sur la table. Pensez-y donc, voyez-vous ces messieurs nous dicter ce que nous ayons à faire. La Chambre de Commerce des Jeunes principalement a subi plusieurs de ces rebuffades et pourtant ces résolutions étaient presque toujours à point.

Les Chambres de Commerce possèdent parmi leurs membres des éléments qui peuvent se permettre quelques conseils. Ailleurs l'on accepte avec plaisir ces suggestions des Chambres de Commerce. Y a-t-il sur terre une personne qui a des connaissances suffisantes pour ne pas avoir besoin de conseils? Ceci est de l'orgueil mal placé ou de la vantardise qui nuit au développement d'une ville.

L'on voit cela chez nous, et voilà une cause de rétrogradation à Valleyfield. Tout dernièrement, le Comité industriel demandait au Conseil de bien vouloir céder pour la somme de \$1.00 un terrain acheté tout dernièrement, à un prix de quelques milles dollars. Ce terrain devait servir pour l'établissement d'une nouvelle manufacture. L'on trouva illogique cette demande. Il s'agissait de donner un terrain pour le racheter ensuite à un gros prix comme il est arrivé dans le cas de la Valleyfield Coated Paper Mills. Mais ignore-t-on combien cette industrie a laissé d'argent ici à Valleyfield? Ignore-t-on combien de pères de famille ont fait vivre leur familles avec les salaires payés par cette compagnie et ce, pendant de nombreuses années? Ailleurs que ne fait-on pas pour induire les industries à s'établir chez eux. Actuellement, ne construit-on pas une bâtisse pour placer une industrie? Combien dépense-t-on? Une trentaine de mille dollars et l'on refuserait de donner un terrain d'une couple de mille dollars parce que dans vingt ans, la ville devrait racheter ce même terrain? Supposons

Le courrier des soldats

Par suite d'oublis ou de négligence de la part de personnes qui adressent des correspondances aux membres du Corps expéditionnaire canadien, le personnel de la Base postale a parfois de la difficulté à faire parvenir ces objets aux destinataires. L'omission de certains renseignements dans l'adresse peut compliquer la manutention de ces correspondances, en retarder la livraison et causer un désappointement au soldat qui attend peut-être depuis longtemps cette lettre ou ce colis.

Le grand nombre d'unités militaires et le fait que plusieurs soldats peuvent très bien porter le même nom devraient suffire à nous faire comprendre combien il est important d'inscrire une adresse complète sur tout objet destiné à un membre de l'armée. Cependant, nous apprenons de la Base postale que des lettres leur parviennent sans indication du numéro matricule, du régiment ou de quelque autre détail dont l'omission est de nature à en compliquer la livraison.

Afin d'assurer la prompte distribution des lettres et colis destinés aux membres du Corps expéditionnaire canadien qui sont déjà outremer ou actuellement en route, le ministère des Postes désire appeler une fois de plus l'attention du public sur le fait que l'adresse figurant sur ces envois doit comprendre d'abord le numéro matricule du soldat, son rang et son nom; puis, épilé au long, le nom de son régiment ou de l'unité dont il fait partie, suivi des lettres C.A.S.F., et enfin la mention, a-s Base postale, Canada.

Nous rappelons au public que les lettres et colis destinés aux soldats stationnés dans les camps d'entraînement au Canada, devraient être adressés de la façon indiquée ci-dessus, sauf que la mention "a-s Base postale, Canada" devrait être remplacée par le nom et l'adresse du Camp d'entraînement au Canada.

Les objets destinés aux soldats stationnés au Canada ou à l'étranger doivent, en plus d'être pleinement affranchis, porter l'adresse de l'expéditeur.

Ormstown

M. et Mme Gérard Boivin, leur fille Huguette, Mme Joseph Boivin et M. Bernard Boivin de Montréal passent quelques jours chez M. et Mme David Lasalle.

M. et Mme Gaston Cartier visitent M. et Mme James Burditt, Mlle Laura Burditt et son frère Jos. de Malone, N.-Y.

Mlles Marie-Jeanne Brault, Georgette Laberge et Lucienne Labelle, M. Joseph Labelle étaient à Valleyfield, mardi dernier.

Mlles Albertine, Angeline et Jeanette Forget, M. Georges Legault étaient en promenade à Valleyfield, la semaine dernière.

que cette compagnie qui s'établirait à Valleyfield payerait en vingt ans, une somme d'environ trois cent milles dollars en salaires comme l'a fait la Valleyfield Coated Paper Mills, ne trouverait-on pas avantage à donner ce terrain. Où se trouve l'illogisme?

Et tout ceci est dit sans viser personne mais bien pour mettre en évidence quelques difficultés qui existent chez nous et qui empêchent notre ville d'aller de l'avant. Très prochainement, l'on fera appel à vous tous, locataires comme propriétaires, pour vous choisir des représentants. Votez, mais faites-le sérieusement, sans parti-pris et n'ayant d'autre but que celui de voir la cité de Salaberry de Valleyfield devenir prospère.

Cessons nos luttes, soyons unis et c'est dans cette union que nous trouverons l'harmonie, le progrès et le bonheur.



2-4

Il est l'image de son père et elle parle autant que sa mère !!

Chez nos
PROFESSIONNELS
et
HOMMES
D'AFFAIRES



Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Me Gontran Saintonge, AVOCAT,

64, Ste-Cécile Valleyfield
Téléphone 500.

Lionel Cossette, L.L.L.

Cossette & Cossette,
Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Avocats VALLEYFIELD
Au Château, à Huntingdon,
les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette, VALLEYFIELD

Armand Longtin, AVOCAT,

rue Dalhousie, HUNTINGDON, QUE.

Arthur W. Sullivan

(Successor de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Caier 124

DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier VALLEYFIELD

Robert Besner, NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile, Résidence: 62, rue Ste-Cécile.
Téléphone 38, VALLEYFIELD

Tél. 803

Docteur AIME LEDUC, VALLEYFIELD

79, Ste-Cécile

Docteur Yvan Brassard

médecin-chirurgien

418, Blvd. du Havre,

Tél. 701,

VALLEYFIELD

J. M. LAFLEUR, D.E.B.A.

ARCHITECTE

Tél. Bureau 88,

309, rue Victoria, Rés. 204,

VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908

EXPERT-COMPTABLE

licencié et agréé

(Chartered accountant,

Consultations pratiques en

matières Commerciales et Financières.

425, Avenue Viger

MONTREAL

NOTES SOCIALES

En la Basilique de Montréal, samedi, le 23 décembre, S.E. Mgr Clabault, O.M.I., évêque auxiliaire du diocèse de la Baie d'Hudson, a conféré le diaconat à MM. les abbés Hermann Marleau et Jean-Paul Patenaude de Valleyfield ainsi qu'à M. l'abbé Alcide Primeau de St-Louis de Gonzague, et le sous-diaconat à M. l'abbé Jean de la Croix Marcil de Valleyfield.

Mariages Renaud-St-Onge

Mercredi, le 20 décembre, M. l'abbé Garcia Jeannotte bénissait le mariage de Mlle Adrienne St-Onge, fille de M. Calixte St-Onge, décédé et de Mme St-Onge de Valleyfield avec M. Eugène Renaud, fils de M. et de Mme Théophile Renaud décédés. M. Roméo St-Onge accompagnait sa soeur et M. Hercule Renaud était le témoin de son frère. La mariée portait une robe de velours bleu royal, avec boléro de lapin blanc, une toque de velours assorti à la robe. Elle tenait une gerbe de roses "American Beauty." Après le cérémonie religieuse, Mme Calixte St-Onge a reçu à sa résidence, rue Lasnier. M. et Mme Eugène Renaud sont partis pour Québec au cours de la journée. Mme Renaud portait alors un manteau en lainage beige avec des fourrures de loup de même teinte, un chapeau et des accessoires rouge vin. Parmi les invités à ce mariage, on remarquait: M. et Mme Armand Brunet et leur fils Léo de Glen Elm, M. et Mme Roméo St-Onge, M. Sylvio St-Onge de St-Anicet, M. et Mme Emilien Marleau de Valleyfield, M. et Mme Louis Marleau, M. Edouard Marleau, Mme Vve Albert Lecompte, Mme Modeste Lebeuf, Mme Réjeanne Thibault, Mme Doris Major, Mme Ubald St-Onge.

Loiselle-Debonville

Mardi, le 26 décembre, était célébré, en la Cathédrale de Valleyfield, le mariage de Mlle Georgianna Debonville, fille de M. et de Mme Napoléon Debonville, avec M. Arthur Loiselle, fils de M. et de Mme Joseph Loiselle de Ste-Barbe. M. l'abbé G. Simon bénissait le mariage. La mariée accompagnée de son père était revêtue d'une toilette de velours bleu royal, avec boléro de lapin blanc. Elle avait comme coiffure une petite toque française de velours de même teinte que la toilette. Son bouquet se composait de roses. Mme Napoléon Debonville, mère de la mariée, portait une robe de crêpe mauve, un

chapeau de velours mauve, un manteau de mouton de perse noir. Mme Joseph Loiselle, mère du marié portait une robe de crêpe rouge vin, un chapeau de feutre fourrure noir garni de blanc, une manteau noir et des fourrures de renard argenté. A l'issue de la cérémonie religieuse, M. et Mme Napoléon Debonville ont reçu au Château Salaberry. Les mariés sont ensuite partis pour Ottawa. Mme Loiselle portait pour voyager un manteau de lainage beige, orné de loup de même teinte. Au nombre des personnes qui assistaient à ce mariage citons: Les familles Pierre Loiselle, Raoul Brisson, Henri Loiselle, Jean Loiselle de Ste-Barbe, M. et Mme Louis Loiselle de Valleyfield, la famille Michel Lefebvre de St-Etienne, la famille Albert Chartrand et Samuel Legault de Huntingdon, M. et Mme Léo-Paul Loiselle de Valleyfield, M. Jean Luc-Robert, et Léo Legault de Ste-Barbe, Mlles Camillia Vallée Marie Robert, M. et Mme Edmour Vallée, Réal Lefebvre, Roméo Loiselle, Réal Loiselle, Zotique Loiselle de Ste-Barbe, Mlles Claire et Cécile Debonville, M. Gérard Debonville, Mlles Fernande et Suzanne Debonville, la famille Alexandre Debonville, M. et Mme René Debonville, Mlle Emma Debonville, M. Emery Cart, M. Ovila Leduc, la famille Rebecca Leduc, la famille Albert Laniel, la famille Josephat Benoit de St-Timothée, M. Laurent Laniel et Mlle Rose St-Michel, M. et Mme Antoine Trépanier, M. Rosario St-Michel.

Prochain mariage

Samedi, le 30 décembre, en la Cathédrale de Valleyfield, sera célébré, le mariage de Mlle Reina Gariepy, fille de M. Charles Gariepy, décédé et de Mme Gariepy de Valleyfield, avec M. Florian Théorêt de St-Stanislas de Kostka.

Mme Albini Patenaude, Mlle Reina Patenaude, M. et Mme Antonio Patenaude de Valleyfield, Mme J. Girouard de St-Lambert, Mlle Annette Patenaude de Montréal, M. Clovis Dupuis de Beauharnois assistaient samedi dernier en la Basilique de Montréal, à la cérémonie d'ordination, au cours de laquelle M. Jean-Paul Patenaude a reçu le diaconat.

Mme Oscar Besner, Mlle Cécile Besner, et Mme Romulus Besner ont passé le fête de Noël à Montréal.

Petites annonces

Payables d'avance

AGENTS DEMANDES

Hommes sérieux pour détailler 200 nécessités domestiques, y compris THE, CAFE, épices, essences, articles toilette, etc. Offre avantageuse, exceptionnelle. Profitez de la saison par excellence. Essai 30 jours, SANS RISQUE. Pour catalogue, détails complets, écrivez: Cie Jito, 1435, Montcalm, Montréal.

A VENDRE

25 acres de terre boisés sur le Chemin Gore. Prix raisonnable. J.-A. Dawson, Huntingdon, Qué.

LOGEMENT MEUBLE GRATIS

Un logement meublé gratis—Couple distingué trouvera logement meublé, moderne, chauffé, gratis en retour de légers services. Ecrire à Casier 134, La Gazette de Valleyfield, Valleyfield.

FILLE DEMANDE

Pour ouvrage général de la maison. S'adresser à 10, rue Danis, Valleyfield.

A VENDRE

Un camion de livraison, Modèle 1931, Marque Ford, en parfait ordre. Capacité d'une 1/2 tonne. S'adresser à M. Wilfrid Faubert, 25, Lasnier, Valleyfield.

A VENDRE

Voiture d'hiver de livraison (Sleigh) pour boucher-épicer. Attelage simple complet, en très bonne condition. S'adresser à M. Wilfrid Faubert, 25, Lasnier, Valleyfield.

La famille Lorenzo Godbout passera la fête du premier de l'an à Ottawa, l'invitée de Mme Landreville.

M. Lepine d'Ottawa a été l'invité de Mlle Marie-Berthe Tremblay, à Noël.

M. et Mme P. Bariteau de Montréal étaient les invités de M. et Mme Médard Bariteau en fin de semaine.

M. et Mme Joseph Areno, Mlle Molly Areno, M. Jacques Tremblay, M. Joseph Areno ont été les hôtes de M. et Mme Beaudin de Hemmingford, à l'occasion de la fête de Noël.

Mlles Marcelle et Madeleine Laniel, étudiantes garde-malades à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal sont venues à Valleyfield, dans leur famille, pour Noël.

(Suite à la page 8)

LES MOTS CROISES

— DE —

La Gazette de Valleyfield

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

- 1.—Poisson d'eau douce — Affection d'obésité.
- 2.—Petit-fils d'Hellen — Mettre en liberté.
- 3.—Petit corps ovale, au-devant du cerveau — Eclats de voix.
- 4.—Symbole chimique de l'étain.— En les — Ville des Pays-Bas.
- 5.—Etuil de métal. — Equerre — Rivière de Suisse.

- 6.—Ville de Prusse-Rhénane. — Prenais une expression de galeté.
- 7.—Adjectif possessif. — Navigateur portugais découvrit le cap de Bonne-Espérance. — Coup de baguettes.
- 8.—Qui a de la joie. — Fête de la nativité du Christ.
- 9.—Douze mois — Canton suisse — Préposition: dans.
- 10.—Marque un sentiment de galeté. — Passage étroit entre deux montagnes — Adjectif démonstratif.
- 11.—Fixe la destination d'une personne — Saison.

Solution du problème précédent

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | R | A | I | E | | P | A | I | R | E |
| H | I | R | O | N | D | E | L | L | E | S |
| A | G | E | | S | E | R | E | I | N | S |
| M | O | T | O | | F | I | T | | T | A |
| P | U | I | S | O | I | R | | T | R | I |
| | R | E | T | S | | A | U | R | A | |
| F | E | R | | T | A | S | S | A | I | T |
| R | U | G | E | R | | E | N | T | E | |
| E | S | P | R | I | T | S | | S | U | R |
| R | E | L | I | T | | E | L | I | R | E |
| E | S | U | L | E | | M | A | R | E | E |

VERTICALEMENT

- 1.—Tout animal à deux pieds — Sable caillouteux.
- 2.—Chef d'Etat — Etat européen de la Baltique.
- 3.—Ville d'Autriche. — Economiste français, né à Lyon. — En les.
- 4.—Grefte — Possédé.
- 5.—Roi d'Israël. — Rendu dur.
- 6.—Espace de terre entouré d'eau — Roi des Lapithes.
- 7.—Fleuve de Russie — Mère d'Isaac. — Chemin de halage.
- 8.—Rouche de l'homme. — Rivière de France.
- 9.—Ira ça et là à l'aventure — Seizième partie de l'ancienne livre.
- 10.—Esclave de Mahomet. — Colère — Conjonction copulative.
- 11.—Anneau de cordage. — Etat de ce qui est sale.

Tél. 149 ou 374 100, rue Champlain

Dr. Lucien Perron

de l'Hôtel-Dieu de Montréal

Spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Bureau chez le Docteur R. Dionne, 100, rue Champlain.

Heures de bureau:
Tous les mercredis et vendredis soirs de 7 à 10 h.
Samedi toute la journée.



A tous mes clients et amis de Valleyfield, du comté et du district

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Philippe H. Boyer,

Agent

La Laurentienne
Compagnie d'assurance-vie canadienne-française



M. N. A. OSTIGUY offre ses meilleurs voeux de Bonne et Heureuse Année à tous ses clients et amis, et à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de sa maison, remercie sincèrement sa nombreuse clientèle de l'encouragement et de la confiance qu'elle n'a cessé de lui témoigner.



Votre beauté
Votre bonheur



Pour vous
MADAME



Questions d'étiquette

LE BON GOÛT

par Francine MARKEL



QUESTION.—Qui nous délivrera des femmes oisives qui ne savent pas le prix du temps et font perdre des heures à celles qui travaillent? Je vous serais bien obligée de dire un mot dans votre courrier à ce sujet. Je suis vendeuse et ces femmes babillardes n'ayant pas d'autres but que de tuer le temps viennent nous faire perdre des minutes précieuses qui ne nous appartiennent pas mais appartiennent au patron, au public. — **BONJOUR DE CELLE QUI VOUS LIT TOUS LES JOURS.**

REPONSE. — Les femmes qui n'ont jamais travaillé hors de leur foyer ne savent pas le prix du temps. Elles auront au téléphone des causeries interminables, elles vous retiendront au comptoir pour une bagatelle, vous racontant par le menu leurs ennuis ou leurs plaisirs. Elles iront vous déranger au bureau sans même se rendre compte qu'elles vous retardent, que le patron s'impatiente et vous grondera peut-être. Elles ne connaissent pas l'angoisse d'arriver en retard, de n'être pas à temps pour tel travail de responsabilité, etc., etc. Alors, elles s'imaginent, ces dames, que vous n'avez rien de plus intéressant à faire que d'écouter leurs sornettes... Soyez indulgente, elles ne comprennent pas mieux.

Etre soi

"A la fin, la vérité est la seule chose qui vaille d'être possédée; elle est plus émouvante que l'amour, plus joyeuse plus passionnée. Elle ne peut pas vous trahir. Tout le reste vous abandonne. Moi, en tout cas, je donne ce qui demeure de ma vie à elle, et à elle absolument. Si je n'étais pas malade, je me serais retirés du monde à cause de ma haine pour la manque de sincérité. Cette absence de franchise me cause une gêne horrible, me rend affreusement malheureuse."

Ces paroles d'une romancière anglaise, Katherine Mansfield, résumant son oeuvre et la préoccupation-nément éprises de sincérité, dont le souci transparait dans chaque détail de sa vie autant que dans ses lettres et romans.

Il fait bon retrouver des natures de cette trempe qui reposent de la complexité de la fourberie commune à trop d'humains. A-t-on seulement la liberté d'être soi-même avec ceux que l'on désigne du nom d'amis. Les... mes vraies se meurent de ne pas trouver la sincérité qui répond à la leur. Spontanéité, charme, abandon, simplicité, fleurs exquis d'humanité!

Katherine Mansfield a préféré être "à part" avec ses dons que de faire semblant d'être comme tout le monde. Un mari compréhensif l'a aidé dans la réalisation de cette unité de vie simple, vraie, pleine dont elle a toujours rêvé. Sa fin précocité lui donna-t-elle la satisfaction de croire qu'elle y avait atteint? — **FRANCINE**

La MODE aux cent visages

Jeu d'aiguille

Vous utiliserez votre talent de tricoteuse pour l'embellissement de la maison. On réalise, au tricot, mille choses ravissantes: des coussins, d'abord, qui s'harmonisent admirablement avec les intérieurs modernes: vous faites le dessus de votre coussin en composant quatre triangles et en les réunissant entre eux par une pointe de crochet ou encore un petit galon qui varie l'ouvrage. Ces dessus de coussins en tricot sont montés sur



Robe croisée en crêpe marocain marine pour la future maman.

(Suite à la page 14)

Les femmes aiment les cadeaux utiles

C'est peut-être un peu décevant, cela manque de poésie, mais c'est certainement un signe de notre temps plus terre à terre: les femmes — mêmes les plus gâtées — adorent les cadeaux utiles. Une jeune femme a fait, l'autre jour, cette remarque: "Des objets utiles... mais un peu plus ou un peu mieux que nous les aurions achetés nous-mêmes. Des bas de plus belle qualité, un flacon de parfum plus grand, une eau de Cologne plus fine, un rouge à lèvres dans un étui plus élégant... et vous nous ferez plaisir en ajoutant le luxe à l'utile. Tout en parcourant les différents instituts de beauté, j'ai fait une liste de choses qu'on peut offrir aux femmes de tous les âges, de toutes les classes—choses qu'on peut choisir d'après l'importance du cadeau et... du budget. Voici ma récolte: que de femmes souhaitent des traitements de beauté et n'en ont pas les moyens. Si vous avez la possibilité d'être généreux, offrez-lui un abonnement ou quelques séances dans un institut de beauté. C'est peut-être un peu personnel mais — connaissant les femmes — je puis vous assurer qu'elles ne s'en formaliseront pas. Une amie fortunée peut offrir à celle qui l'est moins une permanente chez son coiffeur. Elle peut masquer l'utilité un peu directe de ce cadeau par quelques mots gentils, en vantant, par exemple, les mérites de son coiffeur qui est "as des

as"... Et les nouvelles harmonies" de maquillage pour le jour ou pour le soir présentées par nos grandes spécialistes, je vous assure qu'elles feraient plaisir aux femmes les plus choyées. Si cela dépasse vos moyens, choisissez un rouge à lèvres ou à joues d'un ton à la mode — pivoine ou cyclamen — avec la laque à ongles assortie. Un produit de beauté qui, selon vous, fait des merveilles, offrez-les lui comme preuve de votre grande amitié et, naturellement, sous le sceau du secret... Un rouge à lèvres dans un étui curieux avec un petit miroir ou fermail original unpoudrier nouveau — même s'il n'est pas pratique — amusent toujours les femmes. Et pour les cadeaux plus luxueux il y a les trousseaux "beauté" complètes, de toutes dimensions, pour la durée d'un week-end jusqu'à celle d'un voyage autour du monde. Et les parfums dans ces beaux flacons qui, une fois vides, serviront à garnir la table de toilette. Des sels ou une huile pour parfumer délicieusement le bain et même une de ces nouvelles brosse à cheveux si pratiques... Une femme vraiment femme — et laquelle ne l'est pas, même si elle s'en défend? — adore toutes ces choses essentiellement féminines, qui ne parlent que de "beauté". Pour effacer de ces cadeaux le cachet "utile", vous pouvez les accompagner de quelques fleurs ou d'une boîte de bonbons.

choeur de l'église. Que venaient-ils faire? Vous le devinez. Un grand souvenir a traversé les siècles. Les pauvres furent les premiers invités à saluer Dieu fait homme. Ils le furent par les plus grands seigneurs, les anges, qui se montrèrent à eux et chantèrent le premier Noël.

Ah! je le vois, ces bergers, sur les collines de Bethléem! Ils sommeillaient à demi, appuyés sur leur bâton, n'attendant rien, sinon que la

lumière de la lune passât et que vint celle du soleil. Le vent glissait le long des pentes. Ils se défendaient contre lui tournant le dos en s'accroupissant sur leurs talons, et leur manteau traînait à terre. L'ombre des oliviers voyageait lentement parmi les cailloux. Une rumeur inusitée arrivait de la ville assoupie et blanche. Il y avait des lueurs de lampes à quelques fenêtres, à cause de la foule qui emplissait les hôtels. (Suite à la page 14)

LA BONNE CUISINE

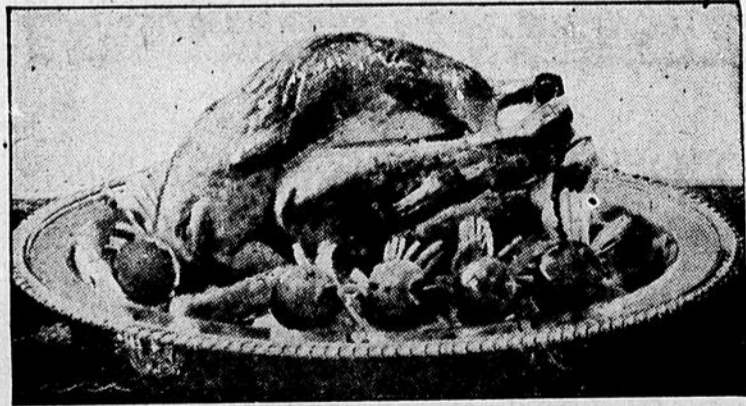
POTAGE A L'OIGNON

- 5 ou 6 oignons.
- 5 c. à table de matière grasse.
- 5 c. à table de farine.
- 1 pinte de bouillon.
- 1 pinte de lait.
- Persil.
- Sel et poivre.
- Faire dorer les oignons dans la matière grasse, mettre la farine, puis le bouillon et continuer la cuisson 20 minutes. Servir avec du persil finement haché. En suivant le

en dés, ajouter la sauce blanche épaisse, assaisonner, ajouter le jus de citron. Former des croquettes, rouler dans la chapelure, dans l'oeuf battu et de nouveau dans la chapelure. Frire en pleine friture.

POMMES DE TERRE AU FROMAGE

- 4 tasses de pommes de terre en dés.
- 1-2 poireau.
- 1 c. à thé de sel fin.



Volaille présentée avec garniture de pommes cuites au four avec sucre et catsup aux tomates. Avant de les mettre au four, enfiler les pommes dans une corde comme les perles d'un collier et pour servir, disposer sur branches de céleri frisé.

même détail mais en remplaçant l'oignon par le poireau, on fait un potage au goût plus fin, et plus délicat.

CROQUETTES DE MORUE

- 1 tasse de morue froide.
- Sel et poivre.
- 1-2 tasse de sauce blanche.
- Citron, 1 oeuf.
- Prendre la morue froide coupée

- 4 c. à table de beurre.
- 1-2 tasse de fromage.
- 1 c. à table de persil.
- Poivre.

Mélanger les pommes de terre au poireau haché avec persil, sel et poivre, placer dans une lèchefrite. Ajouter le beurre, le fromage et le lait. Laisser 60 minutes au four modéré.

La nuit des bergers

En certains villages normands, aujourd'hui, encore, on peut voir, à la messe de minuit, des bergers avec un agneau. Si j'en crois un de mes amis, on a compté une de ces dernières années, dans le bourg de Venable, près de Gaillon, plus de quinze bergers couverts de la houppelande et portant la houlette. Ils se tenaient, par honneur, dans le

FRAPPEZ LE RHUME DE CERVEAU

Là même où il vous frappe!

DÉBARRASSEZ votre nez des mucosités qui l'obstruent—dégagez votre tête enfiévrée—en faisant usage du Vicks Va-tro-nol. Quelques gouttes vous apporteront un prompt soulagement. **CE TRAITEMENT** doit son efficacité à ce que le Va-tro-nol est un médicament spécialisé—conçu spécialement pour être employé dans le nez. En outre, employé dès le moindre éternuement ou reniflement, le Va-tro-nol aide réellement à empêcher les rhumes de se déclarer.



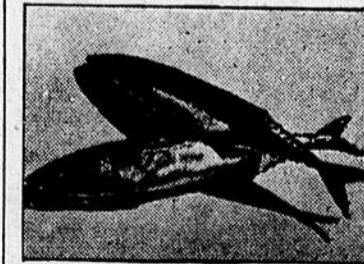
LA BONNE CUISINE

FRITURE D'EPERLANS

Laver les éperlans et couper la tête et la queue. Ne pas enlever les oeufs ou la laitance. Assécher les poissons avec un linge et les rouler dans de la farine de blé ou de maïs salée. Faire chauffer 2 cuillères à table de saindoux ou huile dans une poêle et y faire frire les poissons jusqu'à ce qu'ils soient risolés. Faire cuire d'abord le côté tranché, puis retourner et faire cuire l'autre. Servir avec du beurre au persil. Se servir d'huile fraîche pour chaque poêle afin d'empêcher les particules carbonisées de la poêle précédente d'adhérer aux poissons. N'importe quel poisson peut être frit de cette manière.

la friture est à point). Cette recette est suffisante pour 4 ou 5 personnes.

Si on se sert de morue salée, la défaire en petits fragments et la



BOULETTES DE POISSON
1 tasse de poisson (morue, saumon, églefin, etc.)
1-2 tasse de pommes de terre en purée
1 oeuf battu
1 cuill. à table de beurre fondu
Sel et poivre (suivant de poisson)
1-2 cuill. à thé de jus d'oignon.
On peut se servir de n'importe quel poisson cuit et défat. Bien mélanger les ingrédients et battre jusqu'à ce que le tout soit de consistance légère. Façonner en boulettes ou en gâteaux et rouler dans de la chapelure tamisée. On peut mettre les boulettes au frais jus qu'au moment de la cuisson. Les faire revenir ou les frire en pleine friture (1 pouce cube de pain rasé devrait risoler en 40 secondes si

dessaler en recouvrant d'eau et en changeant d'eau plusieurs fois; puis, recouvrir d'eau froide et porter au point d'ébullition ou laisser mijoter. Cette opération cuira le poisson et contribuera à le dessaler davantage.

FLETAN GRILLE

Badigeonner d'huile ou de beurre fondu dans une darne ou tranche de fletan. Assaisonner de sel et poivre. Cuire sur le grill à feu doux. Servir avec sauce hollandaise, tartare ou autre.

Chronique de Ste-Martine

Les Caisses populaires à Sainte Martine...

LES CAISSES POPULAIRES

(Par M. Gérard Lagacé)

(Suite de la semaine dernière)

Je vous remercie monsieur le président d'avoir bien voulu m'accorder quelques minutes pour vous entretenir sur les caisses populaires dont vous avez déjà entendu parler.

N'oublions pas, et nous le verrons plus loin, que les caisses populaires sont de vraies organisations coopératives et il est du devoir de chacun d'encourager ce mouvement pour combattre d'une part la misère humaine due en partie à la spéculation des usuriers, et mettre fin, d'autre part au gaspillage dont le peuple se rend coupable à cause du manque de connaissances économiques.

Ce sont ces mêmes causes, qui, il y a cinquante ans au delà, ont poussé de grands économistes sociologues à fonder pour le bénéfice des petites gens des institutions sociales appelées. Banque du peuple, caisses d'épargne, "crédit Unions," caisses populaires. Ces organisations de crédit ont surtout été répandues en Allemagne par Raiffaïson, en Italie par Luzzati et Mellaerts, aux Etats Unis et au Canada par le commandeur Desjardins.

C'est en 1900, dans la petite ville de Lévis, que le commandeur Desjardins tenta sa première expérience après avoir étudié en Europe les divers systèmes de crédits populaires.

Il fut autre chose que de les transplanter au pays; il sut les adapter à nos besoins, à notre mentalité et à nos conditions de vie. Cela est tellement vrai que des économistes anglais et italiens déclarèrent que le type des Caisses populaires Desjardins était plus avancé et plus complet que n'importe quel système de crédit populaire européen. Je regrette que le temps ne me permette pas de présenter d'autres témoignages de personnes en faveur des Caisses populaires.

Voyons ce que sont les Caisses Populaires

La Caisse populaire est une association coopérative d'épargne et de prêt, organisée par le peuple et pour le peuple. Elle diffère beaucoup des ceux qui se servent de la caisse, en sont les actionnaires, les propriétaires et les exploitants. Il n'en est pas ainsi des banques privées où les déposants et les emprunteurs ne possèdent ordinairement rien du capital-action, n'ont rien à voir quant à son administration et ne retirent rien des profits réalisés, lesquels sont empochés par des actionnaires, qui, parfois n'ont jamais été clients de cette banque. Il n'en est pas ainsi à la Caisse où les sociétaires coopèrent à l'administration et bénéficient des profits réalisés dans la mesure accordée comme déposants ou emprunteurs.

Il est facile de pousser plus loin la différence entre les Caisses populaires et les Banques; Voyons:

1—Leur constitution n'est pas la même: les banques sont des associations de capitaux, tandis que les caisses populaires sont plutôt des associations de personnes.

2—Leur but diffère aussi: Les banques désirent réaliser de gros profits pour payer de forts dividendes à leurs actionnaires tandis que les caisses populaires veulent la pratique de l'épargne pour venir en aide à leurs membres nécessiteux.

3—Leurs opérations ne se ressemblent pas: Les banques veulent prêter de forts montants à la fois à des entreprises déjà riches, et favorisent le commerce et l'industrie par l'escompte, tandis que les caisses populaires préfèrent les transactions avec le peuple ordinaire, le favorisent de petits prêts remboursables à la semaine ou au mois.

4—Ce qui nous fait aimer la caisse populaire, c'est aussi son caractère paroissial; l'argent de la paroisse pour aider la population paroissiale; ce que nous ne pouvons voir dans nos succursales de banques, qui drainent l'argent de nos campagnes vers le commerce et l'industrie des villes.

Ces quelques raisons vous font voir que ces institutions diffèrent tellement l'une de l'autre que toutes deux doivent exister et travailler sans se nuire.

Vous me direz maintenant qu'il est urgent d'avoir cet organisme paroissial, comme M. Bois vous l'a dit ce matin? Oui, mais à condition: 1—Que la population agricole et ouvrière de nos campagnes en comprennent les avantages; 2—Que les dirigeants de la paroisse adhèrent au mouvement, fassent une saine pro-



M. GERARD LAGACÉ

pagande auprès de ceux qui peuvent alimenter facilement la caisse, et démontrent: 1—Que la caisse populaire est nécessaire pour toutes les raisons données plus haut; 2—Qu'elle complète notre organisation paroissiale où nous voyons déjà une commission de fabrique, une commission municipale et une commission scolaire. Enfin, 3—Que tous les sociétaires fassent leur devoir comme prêteurs ou emprunteurs.

De cette façon, il n'y a aucun doute du bon fonctionnement de la caisse populaire.

Je suis certain que plusieurs d'entre vous entendent pour la première fois une étude sur la caisse populaire. Là où nous voyons une coopérative de grains de semence, une coopérative d'achat et de vente, un couvoir coopératif ou une buanderie coopérative, soyez certains que la caisse populaire ne ferait que compléter ces organisations. Il serait bon dans ces cas de former un cercle d'étude paroissial pour bien faire comprendre ce mouvement coopératif.

En lisant le catéchisme des caisses populaires, vous verrez que la caisse populaire peut être organisée et avoir son existence légale avec douze sociétaires, personnes honnêtes et laborieuses, ayant souscrit ordinairement une part sociale de \$5.00 payable comptant, à la semaine ou au mois. Cela forme une partie du capital de la caisse qui est ensuite grossie par les économies que lui confient les sociétaires. Les parts sociales portent un intérêt d'environ 4% tandis que les dépôts n'ont que 2%. Les prêts aux sociétaires, à un intérêt ordinaire de 6% et remboursables à la semaine ou au mois.

Savez-vous qu'un prêt de \$100 à 6% remboursable en 12 mois ne représente que \$3.30 d'intérêt payé. Vous est-il possible d'avoir aux ban-

ques ces conditions de prêt à un montant d'intérêt aussi peu élevé. Nulle organisation financière autre que les caisses populaires ne peut offrir ces services.

Les intérêts perçus par les prêts constituent le principal revenu des caisses populaires. Une taxe d'entrée de 10 sous sur chaque part sociale servira à augmenter les fonds de réserve.

Les dépenses de la Caisse sont plutôt faibles. Elle paiera: 1—L'organisation d'un bureau. 2—Les intérêts sur les parts sociales et les dépôts. 3—Un salaire au gérant basé sur les profits nets de l'année. 4—Un bonus s'il y a lieu, sur les parts sociales après avoir rencontré les dépenses plus haut mentionnées, et gardé un certain pourcentage pour le fonds de réserve.

L'argent placé comme part sociale et dépôt peut être retiré à volonté par le sociétaire; mais il n'est pas à conseiller à celui qui détient un bon nombre de parts sociales, de les retirer s'il en a besoin, mais plutôt d'emprunter à peu près le même montant, donnant ses parts en garantie; cela afin d'éviter à ce sociétaire de payer de nouvelles taxes d'entrée.

Le succès de la caisse populaire repose aussi sur la qualité de ses administrateurs. Ils ont charge de

faire fonctionner la caisse. S'ils en comprennent bien l'esprit et le rouage, le succès est doublement assuré.

Les différentes commissions de crédit et de surveillance sont soumises à la visite d'un inspecteur nommé par l'union régionale. Les différentes unions régionales sont aussi groupées pour former ce qu'on appelle la Fédération des Caisses Populaires.

Le dernier rapport présenté par cette Fédération nous fait voir que nos caisses populaires ont reçu en dépôts de 1915 à 1936 inclusivement \$202,111,645.00.

Savez-vous qu'en l'année 1936 nos caisses populaires ont prêté \$1,498,380.00 sur billets.

\$563,932.00 sur hypothèques; \$1,007,550.00 sur obligations.

De plus, savez-vous que depuis 22 ans nos caisses populaires ont prêté \$71,767,829.00; il a été remboursé \$62,776,764.00 et actuellement nos caisses populaires ont de prêté, \$7,939,766.00.

Nos caisses populaires comptent au-delà de 81,000 sociétaires répartis entre 292 caisses.

Ces chiffres illustrent bien les progrès de nos caisses populaires; il n'appartient qu'à nous, messieurs, d'encourager ces coopératives de crédit pour le bienfait de notre population canadienne-française.

Ormstown

M. Adrien Beaulieu, marchand de grain, a été nommé marguillier en remplacement de M. Francis Thibault, entrepreneur général de construction.

M. et Mme Armand Laurier et M. Julien Goulet de Montréal sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme Philorum Brault.

Mlle Madeleine Rousseau de Montréal était chez ses parents, M. et Mme Aristide Rousseau, dimanche.

M. et Mme Ubald Brunet de St-Louis de Gonzague visitaient M. et Mme Joseph Bolduc, cette semaine.

St-Stanislas de Kostka

M. Joseph Rolland a été élu marguillier par acclamation en remplacement de M. Stanislas Ferras sortant de charge. Bon nombre de paroissiens sont allés lui rendre visite dimanche soir.

Décès

A Montréal, le 15 décembre, est décédée, à l'âge de 61 ans, Mme William Léger née Clara Brière. Les funérailles ont eu lieu à Montréal lundi.



Meilleurs Voeux

de bonheur et de prospérité pour Noël
et le Nouvel An..

THE
Shawinigan
WATER & POWER CO

Notes sociales

(Suite de la page 5)

Mlle Gilberte Primeau, G.M. de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal était en visite dans sa famille, ces jours derniers.

Le 15 décembre, un groupe d'amies de Mlle Adrienne St-Onge se réunissait chez elle pour lui offrir un magnifique cadeau, à l'occasion de son mariage avec M. Eugène Renaud. Assistaient à cette fête Mlles Rose et Laurette Mainville, Aldéa Deschamps, Cécile et Fernande Lebeuf, Marie-Jeanne Thibault, Reina Gariépy, Mmes Ovide Talbot, Albert Lecompte, Louis Marleau, Paul Leduc, Mlles Yvette Lagacé, Aline Courchesne, Armande Blanchette, Cécile Clément, Lucile Plante, Hélène Dandurand, Germaine Brodeur, Jeannette St-Onge.

Mlle Bertrande Marchand a réuni les membres de son club de bridge mercredi soir.

Mlles Marie, Thérèse et Jeanne Charbonneau ont passé la fête de Noël à Valleyfield, dans leur famille.

M. et Mme Joseph Savaria et leurs enfants étaient les invités de Mme Hercule Marchand à l'occasion de Noël.

MM. Pierre, Claude et François Bélanger sont actuellement en vacances à Valleyfield chez leur grand'mère Mme Théodore Bélanger.

Mlle Alberte Deguire a reçu les membres de son club de bridge mercredi soir.

Mme Gilbert Chasle et Mlle Yvette Chasle passeront la fin de semaine à Québec.

M. et Mme Ernest Brodeur, Mlle Françoise Brodeur d'Outremont étaient, à Noël, les hôtes de Mme Elzéar Brunet, de Mlle Marguerite Brodeur, de M. et Mme Léopold Laplante.

Le docteur et Mme Amherst Hébert ont été les invités du docteur et de Mme Aimé Leduc, à Noël.

M. et Mme Hervé Paré et leurs enfants ont passé la fête de Noël à Montréal chez Mme L. J. Boyer.

M. et Mme Ernest Landry de Montréal étaient en fin de semaine les hôtes de M. et Mme Eustache Langevin.

M. Léo Charette a été l'invité de

Mlle Jeanne Paré, en fin de semaine.

Mlle Yvette Langevin et M. Camille Boyer sont allées à Montréal, à l'occasion des vacances de Noël.

Mlle Jeanne Cadieux de Montréal a passé quelques jours à Valleyfield, chez M. et Mme Borgia Cadieux.

M. et Mme Maurice Nicholson étaient de passage à Malone, à Noël, chez Mme Burno.

M. et Mme Armand Brunet de Glen Ellen ont reçu à une soirée dansante samedi soir, en l'honneur de M. et Mme Eugène Renaud, à l'occasion de leur mariage.

Mme Arthur Desjean, M. et Mme Paul Lefebvre, leur fils Laurent, M. Paul Desjean étaient en fin de semaine les invités de M. et Mme Honorius Loiseau de Ste-Philomène.

M. et Mme Paul-Emile Durocher ont visité M. et Mme Henri Robert de Huntingdon, dimanche.

M. et Mme Lucien Delisle sont allés à Montréal, à Noël.

Mlles Jeanne et Hélène Vinet ont reçu un groupe d'amis, au réveillon de Noël.

Mlle Laurette Dubuc de Montréal a passé quelques jours à Valleyfield, à l'occasion de Noël.

Mlle Rachel Vinet réunissait quelques amis mardi soir. Les invités étaient Mlle Monique Perron, MM. Maurice et Marcel Perron, Mlle Thérèse Julien et M. Pierre Julien, de St-Timothée, Mlle Gisèle Cholette, Mlle Marielle Gauthier, M. Jean Cholette de Valleyfield.

M. John Smith de Melocheville a reçu à un souper à Noël.

M. Gérard Lalande de Lachine a passé la fin de semaine à Valleyfield, chez ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Rolland.

M. et Mme Adélarde Goyette de Montréal ont reçu à Noël en l'honneur de la famille Horace Lauzon.

Mlle Félixine Trépanier de passage à St-Louis de Gonzague mardi soir dernier.

Mlle Lucielle Denis, garde-malade graduée à l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc de Montréal était l'invitée de Mlle Félixine Trépanier lors de la fête de Noël.

Mlle Jeanne Trépanier était de passage à St-Stanislas, l'invitée de Mlle E. Durnan.

Prix du Marché

Coopérative Fédérée de Québec, 130, rue St-Paul Est, Montréal

Semaine finissant le 23 déc. 1939

Poules vivantes. — A, 5 lbs et plus, 18c; B, 4 à 5 lbs, 16c; C, 3 à 4 lbs, 13c; Coqs, 13c.

Poulets vivants à rôtir (gris) — A, 6 lbs et plus, 16c; B, 5 à 6 lbs, 15c; C, 4 à 5 lbs, 14c; D, 3 à 4 lbs, 13c.

Poulets vivants à rôtir (rouges) — A, 6 lbs et plus, 14c; B, 5 à 6 lbs, 13c; C, 4 à 5 lbs, 11c; D, 3 à 4 lbs, 10c.

Lapins vivants. — 5 lbs et plus, la livre, 9c.

Pigeons vivants. — Le couple, 20c.

N.-B.—Les poulets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Oeufs. — A, gros, 29c; A, moyens, 23c; A, poulettes, 21c; B, 21c; C, 19c.

Veaux abattus, engraisés au lait. — Bons, 15c; moyens, 14c; communs, 12½c; très communs, 11½c.

Jeunes dindes vivantes. — A, 19c; B, 17c; C, 15c.

Poulets abattus, (sélectionnés). — Spécial, 6 lbs et plus, 25c; A, 6 lbs et plus, 24c; A, 5 à 6 lbs, 23c; B, 6 lbs et plus, 21c; B, 5 à 6 lbs, 20c; B, 4 à 5 lbs, 19c; C, 6 lbs et plus, 17c; C, 5 à 6 lbs, 15c; C, 4 à 5 lbs, 14c; C, 3 à 4 lbs, 13c.

Poulets abattus, engraisés au lait. — Spécial, 6 lbs et plus, 26c; A, 6 lbs et plus, 25c; A, 5 à 6 lbs, 24c; B, 6 lbs et plus, 22c; B, 5 à 6 lbs, 21c; B, 4 à 5 lbs, 20c.

Poules abattues, sélectionnées. — Spécial, 5 lbs et plus, 21c; A, 5 lbs et plus, 20c; A, 4 à 5 lbs, 19c; A, 3 à 4 lbs, 18c; B, 5 lbs et plus, 17c; B, 4 lbs à 5 lbs, 16c; B, 3 à 4 lbs, 15c; C, 5 lbs et plus, 14c; C, 4 à 5 lbs, 13c; C 3 à 4 lbs 12c.

Dindes abattues. — A, 22½c; B, 20½c; C, 18½c.

Oies abattues. — A, 17½c; B, 15½c; C, 13½c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

Prix de remise pour beurre et fromage, Montréal et succursale de Québec

Semaine finissant le 18 décembre 1939, inclusivement

Beurre frais. — No 1 pasteurisé, 27¼c; No 1 non pasteurisé, 26¼c; No 2, 26¼c.

Semaine finissant le 19 décembre 1939, inclusivement

Fromage blanc. — No 1, 16 5/16c; No 2, 15 5/16c.

Fromage coloré. — No 1, 16 5/16c; No 2, 15 5/16c.

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Bonne et Heureuse Année



Donald E. Black, M.P.

Aubrey, P.Q.

Les vœux les plus sincères que je puisse formuler à l'occasion du Nouvel An sont de souhaiter à tous les électeurs des comtés de Châteauguay et Huntingdon UNE BONNE et HEUREUSE ANNEE.

Ste-Martine

CEDULE DE LA LIGUE DE HOCKEY "SALABERRY"

Jeudi, 28 décembre
St-Isidore à St-Jean-Chrysostôme

Dimanche, 31 décembre
Ste-Martine à St-Urbain

Jeudi, 4 janvier
St-Jean-Chrysostôme à St-Isidore

Samedi, 6 janvier
St-Urbain à Ste-Martine

Dimanche, 7 janvier
Ste-Martine à St-J.-Chrysostôme

Jeudi, 11 janvier
St-Isidore à St-Urbain

Dimanche, 13 janvier
St-Urbain à St-Isidore

Jeudi, 15 janvier
St-J.-Chrysostôme à Ste-Martine

Dimanche, 18 janvier
St-Urbain à St-Jean-Chrysostôme

Jeudi, 22 janvier
St-Jean-Chrysostôme à St-Urbain

Dimanche, 25 janvier
Ste-Martine à St-Isidore

Jeudi 29 janvier
St-Isidore à Ste-Martine

Dimanche, 1er février
Ste-Martine à St-Urbain

Jeudi, 5 février

St-Isidore à St-Jean-Chrysostôme

Dimanche, 8 février
St-Urbain à Ste-Martine

Jeudi, 12 février
St-J. Chrysostôme à St-Isidore.

Dimanche 15 février
Ste-Martine à St-Chrysostôme.

Jeudi, 18 février
St-Isidore à St-Urbain

Dimanche, 21 février
St-J.-Chrysostôme à Ste-Martine

Jeudi, 25 février
St-Urbain à St-Isidore.

Les séries éliminatoires suivront.

La liste des joueurs de chacun de ces clubs paraîtra dans un numéro prochain afin de permettre aux fervents du hockey de la région de suivre avec facilité toutes les joutes.

Lune de miel.

—N'est-ce pas, mon Gontran adoré, que vous ne regrettez pas votre vie de garçon? . . .

La bonne, devenant un peu rouge: —C'est pas la peine; il y en a justement un dans ma cuisine.

St-Chrysostôme

Mondanités

M. et Mme Eugène Tremblay de Franklin était en visite chez M. et Mme Olivier Crête, à l'occasion de Noël.

M. Florent Huot du Séminaire de Valleyfield passe les vacances chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Huot.

Étaient de passage dans cette localité pour assister à la messe de minuit, M. et Mme Vérande Lemieux, MM. Raymond Usereau, O. Barrette, Gaston et Paul Dallaire de St-Antoine-Abbé.

M. et Mme Hermas Demers et leur fille Jeanne de Montréal ont rendu visite à M. et Mme Joseph Demers.

Mme Lionel Demers a passé quelques jours à Montréal, chez des parents et amis.

Mlle Antonine Folsy, de passage à Montréal, la semaine dernière.

Le notaire et Mme Gabriel Poupert étaient à Hemmingford pour assister à un euchre.

M. Lionel Demers, de passage à St-Urbain, chez M. Brals.

Mlle Jeanne d'Arc et M. Edmour Payant ont rendu visite à leurs parents et amis de Montréal.

M. Maurice Rouleau a passé quelques jours à Montréal.

M. et Mme Lionel Demers, MM. Louis Montcalm et Jérôme Demers, chez M. et Mme Hermas Demers, la semaine dernière.

M. Omer Gadouas a passé quelques jours à Montréal et a visité des parents.

M. et Mme Yvan Bigras de Victoriaville, chez M. Daniel Bigras.

M. Hamel et sa fillette Colette de Victoriaville a passé quelques jours chez M. Brouillette.

M. et Mme Aldéo Huot de Ste-Martine chez M. et Mme Zotique Goneau, la semaine dernière.

M. et Mme Hermas Rouleau de Hemmingford, chez M. et Mme Narcisse Dauphinais.

MM. Montcalm et Jérôme Demers de passage à Howick, la semaine dernière.

MM. Joseph, Louis et Montcalm Demers, de passage à Hemmingford la semaine dernière.

M. Maurice Patenaude de passage à Howick dernièrement.

M. Leclerc de Churubusco a rendu visite à sa fillette Géraldine, au couvent de St-Chrysostôme.

M. et Mme Donat Bouchard et leurs enfants à Montréal, chez M. et Mme Alfred Bouchard.

MM. S. et G. Viau de Montréal, chez M. et Mme Emile Viau.

Mlle Gisèle Beaudin passe quelque temps chez sa tante, Mme Nolasque April de Ste-Martine.

Mme Patrick Kennedy et ses enfants, de passage ici la semaine dernière.

M. et Mme Victor Gibeau de St-Antoine-Abbé, les invités de M. et Mme Henri Gibeau, dernièrement.

M. Zénophile Laberge, de passage à Howick dernièrement.

M. William Atkinson de passage à Howick, dimanche dernier.

LES BOTTES ET L'IMPERMEABLE REMIS

S.H. le Recorder a accordé gain de cause à la cité dans sa poursuite contre l'ex-constable Houle pour la re-possession d'une paire de bottes et d'un imperméable qu'il avait retenu en quittant le département de la police pour le service de garde de la Montréal Cottons.

C'est une cause-type qui tranchera cette question, à savoir que tout employé du département de police, quittant ce service, devra y laisser les habits ou tout autre accoutrement.

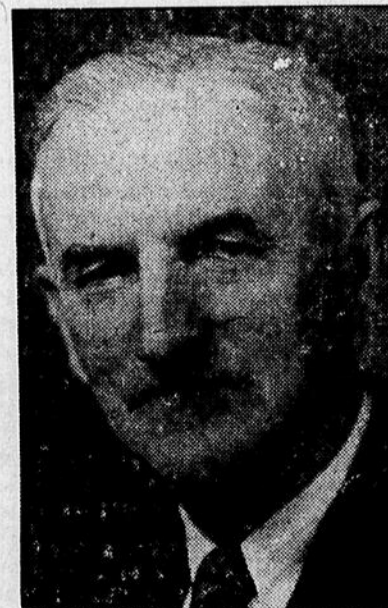
—Garçon, je viens aujourd'hui sans ma femme!

—Monsieur veut-il des huitres? Il se trouvera moins seul.

—Du cheval! Qui est-ce qui peut manger du cheval?

—D'abord, un tas de gens qui croient que c'est du boeuf.

Bonne et Heureuse Année



James W. Ross, M.P.P.

Athelstan, P.Q.

Il me fait grandement plaisir de souhaiter à tous les citoyens du comté de Huntingdon, Santé, Bonheur et Prospérité durant l'année 1940.

45,314 membres des cercles agricoles

L'augmentation est de plus de 8,000 sur l'année 1938, au pays — Progrès intéressants dans la province de Québec

UN CONSEIL CANADIEN DEPUIS 1931

Les rapports d'organisation pour 1939, soumis dernièrement au Conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole de propagande, indiquent que les cercles de la jeunesse agricole au Canada comptent un total de 45,314 membres, contre 37,254 en 1938, en augmentation de 8,060 membres ou de 21.6 pour cent; c'est la plus grande augmentation annuelle qui ait encore été notée.

En 1931, l'année où le Conseil s'est formé, il y avait 21,142 membres. L'inscription annuelle a donc plus que doublé en neuf ans. Ces faits indiquent clairement les progrès croissants des travaux des cercles et font ressortir la demande toujours plus grande de la part des districts ruraux pour leur organisation.

Le nombre des cercles en fon-

ctionnement cette année est de 3,096, et le nombre moyen de membres par cercle est de 15 contre 2,663 cercles comptant environ 14 membres en 1938.

En 1939, il y avait 16,101 membres s'occupant de l'élevage des bestiaux et des volailles, 11,118 des récoltes de grand culture, 3,162 d'horticulture, 12,031 des travaux de jeunes filles et 2,833 des cercles de paroisse. Ce sont les sections des bestiaux et des jeunes filles qui ont recruté le plus de membres. L'inscription a fait également des progrès dans les cercles de paroisse qui ont entrepris un grand nombre de projets organisés dans le Québec sous un nouveau plan adopté l'année dernière; ces cercles sont indépendants des cercles de bestiaux qui fonctionnent dans cette province.

STE-MARTINE—

Les funérailles de M. E. Bolduc, décédé à l'âge de 57 ans

Ces jours derniers avaient lieu à Ste-Martine, les funérailles de M. Eximer Bolduc, décédé à l'âge de 57 ans, et époux en premières noces de Béatrice Décosse. Il laisse pour déplorer sa perte outre son épouse, ses fils Marcel et André; ses filles: Sr Denise-Marie (Pâquerette), Sr Marcel-André (Fleurette) des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie de Montréal; Mme Camille Lavallée (Carmelle) de St-Hyacinthe et Denise; son gendre, M. Camille Lavallée de St-Hyacinthe, ses frères, MM. Zénon et Arthur Bolduc; ses soeurs, Mmes Nicaise Lavoie et J.-E. Touchet.

Le service fut chanté par le Rév. Père Augustin O.M.C., neveu du défunt. Les porteurs étaient MM. Zénon et Arthur Bolduc, Urgel Surprenant, Victor Poirier, Conrad et Ernest Décosse. Dans l'assistance on remarquait: les RR. SS. Denise-Marie et Marcel-André, M. et Mme Camille Lavallée, Mlle Denise Bolduc, le R. P. Augustin, Frère Arthur et Fr. Armand, O.M.C., de la chapelle de la Réparation de Montréal, les religieuses et les élèves du

couvent de Ste-Martine. M. et Mme Zénon Bolduc, M. et Mme Arthur Bolduc, M. et Mme Victor Poirier, M. et Mme Arthur Primeau, M. et Mme Nicaise Lavoie, M. et Mme J.-E. Touchet, M. Urgel Surprenant, M. Yvon Bolduc, M. et Mme Jules Bolduc, M. et Mme J.-B. Primeau, Mme Dalveni Surprenant, M. et Mme A. Cécyle, MM. et Mmes Ernest, Conrad et Georges Décosse, M. et Mme Rosaire Bouchard, M. et Mme A. Payant, M. Hermas Ouimet, M. Hermas Lavoie, M. et Mme Arthur Huot, M. et Mme Wilfrid Huot, M. et Mme Jos. Bolduc, Mlle Laurette Poirier, Mlle Jacqueline Surprenant, MM. Albini et Raymond Poirier, M. Rolland Jodoin, M. Rolland Lavoie, M. Jos. Touchet, Mlle Madeleine Touchet, Mme Louis Meunier, M. Elzéar Primeau, Mlle Lucienne Primeau, Mmes J. et F.-X. Beauvais, M. Joseph Primeau, M. Jos. Touchet, M. Jos. Demers, M. Ph. Mallette, M. et Mme R. Hébert, etc.

Offrandes de fleurs—La maison Greenshield, Hudson et Racine de Montréal.

Pour LE MAL DE TÊTE LES TABLETTES Zutoo Vous soulageront promptement

Pour LE MAL DE DOS MAL DE REINS LAVESSE LA PROSTATE LE RHUMATISME PRENEZ Les Tablettes KIMO EN VENTE PARTOUT

Offrandes de messes, bouquets spirituels et sympathies—M. et Mme Camille Lavallée, M. et Mme Zénon Bolduc, M. et Mme Jules Bolduc, le personnel du Couvent de St-Lambert, les religieuses du couvent d'Outremont, les pères de la chapelle de la Réparation de Montréal, les familles Victor Poirier, J.-E. Touchet, MM. et Mmes Odilon Jacques, C.-E. Côté, Léo-Paul Robert, Hervé Dozois, Mme A. Lavallée, M. Paul Lavallée de St-Hyacinthe, le Cercle des Fermières de Ste-Martine, etc.

Ste-Barbe

Va et vient

Jeudi et vendredi dernier, M. et Mme Hervé Daoust visitèrent leur fils, Frère René, O.M.I., à Rougemont, avec leurs enfants Ovide Anita, Fleurette et Jeannine. Ils visitèrent aussi la famille Josaphat Girouard de Saint-Lambert.

De passage dans leurs familles en fin de semaine, MM. Roméo Daoust, Gérard Brisson et Fabien Vallée de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine.

Miles Germaine Robert et Juliette St-Michel, M. B. W. Dockrill étaient en visite chez M. Joseph Robert, dimanche dernier.

M. et Mme Emile Durocher de Valleyfield visitaient des parents à Ste-Barbe, dimanche dernier.

MM. Louis Philippe Girouard, Achille et Isaïe Daoust du Séminaire de Valleyfield, Gaétan Legault du Collège de Beauharnois, Lucienne Deschamps du couvent de Huntingdon, Thérèse Girouard du couvent de Beauharnois, Simone Joly de l'Ecole Normale de Valleyfield sont dans leurs familles depuis le 22 décembre pour le temps des fêtes.

Mme E. Whitehouse de Montréal, de passage chez M. et Mme Oliva Deschamps, la semaine dernière.

MM. Alcide Mainville et Dorilla Carrière de St-Anicet, de passage à Ste-Barbe, dimanche dernier, afin d'assister à la messe de Minuit.

M. et Mme Adélar Legault, M. et Mme Ernest Bergevin de passage à Montréal le jour de Noël.

Milles Albertine et Bertha Leboeuf de St-Stanislas de Kostka, de passage à Ste-Barbe, le jour de Noël.

M. et Mme J.-René Desgens, leur fils Bernard de St-Polycarpe chez M. et Mme Zémaïs Tremblay dimanche dernier. Ils visitèrent aussi la famille Dolor Tremblay et Roméo Girouard.

Le président au plaignant:

—Vous accusez le prévenu de vous avoir volé un mouchoir?

—Oui, mon président, à preuve que voilà le pareil.

—C'est pas une raison, car moi aussi j'en ai un tout semblable dans ma poche.

Le plaignant d'un air convaincu:

—C'est bien possible, car il m'en manque deux!

Reflexions de fin d'année et vœux sincères

L'année mil neuf cent trente-neuf touche à sa fin. Elle ira bientôt se perdre dans la nuit des temps avec celles qui l'ont précédée. Elle n'a pas apporté à tous une part égale de bonheur, en dépit des souhaits formulés au début de 1939. Si elle a été fructueuse, prospère et heureuse pour plusieurs, elle a été pénible à ceux qui ont dû essayer de revers, des malheurs et des deuils. Nous sympathisons avec ces derniers et leur souhaitons des jours meilleurs pour l'année qui va bientôt s'ouvrir.

Il nous fait plaisir de noter la tournure de certains petits événements qui auront, nous n'en doutons pas, des conséquences d'une plus grande portée dans un avenir prochain. La vie coopérative se porte bien. Elle a pris de l'ampleur, cette année, et elle accuse aujourd'hui une robustesse que nous ne lui connaissions pas naguère. Cela est de bon augure, en dépit des prophéties de malheur et des teignoirs de jours moroses qu'on a jetés dans l'air ip-ETAETIATA ETAOET A l'air tout récemment. Nous avons pu le constater amplement cette année par le nombre toujours grandissant de nos expéditions d'animaux vivants. Non seulement nous avons maintenu nos positions antérieures, mais nous avons élargi le domaine de nos activités à plusieurs endroits nouveaux. Nous avons planté ici et là plusieurs jalons, qui sont autant de points d'expédition d'où les animaux sont maintenant consignés en coopération. Cela ne s'est pas toujours fait sans difficultés. Nous avons rencontré sur no-

tre route plusieurs obstacles tous plus encombrants les uns que les autres. Il a fallu tantôt les contourner, tantôt les démolir, suivant les circonstances, et, dans la majorité des cas, nous avons réussi à débayer notre chemin.

Ainsi, par exemple, nous avons rencontré des gens bien intentionnés mais remplis de préjugés à notre endroit. Ils doutaient de tout ce qu'on leur disait et ils avaient une peur noire de se faire exploiter. Après avoir réussi à dissiper leur méfiance envers nous, ils sont devenus des expéditeurs réguliers et de fervents coopérateurs.

Une autre interprétation bizarre qui est en train de disparaître est celle qui voulait que la coopération soit de bon aloi et rende de grands services aux producteurs éloignés des grands centres, mais peu utile à ceux qui habitent le voisinage des grands villes. Ici encore, nous avons le plaisir de constater tous les jours que les cultivateurs des comtés à proximité de Montréal se rendent compte de plus en plus des avantages que leur offre notre organisation de vente dans l'écoulement de leurs bestiaux.

A l'occasion de Noël et du Jour de l'An, nous adressons à tous nos expéditeurs, anciens et nouveaux, nos remerciements les plus sincères pour l'encouragement et le bienveillant patronage qu'ils ont bien voulu nous accorder au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Puisse la nouvelle année apporter à chacun sa part de joie, de succès, de tranquillité et de paix.

J.-E. BISSON, agronome.

Entre fauteuils d'orchestre, à l'Opéra:

—Regardez donc, dans cette loge, la marquise de X...! Hélas! nous l'avons connue si jolie! Combien d'années lui donnez-vous?

—Je n'en sais rien, mais elle les paraît bien...

—Vous n'allez pas entrer en scène sans vous maquiller, j'espère?

—Que si. En temps d'Exposition, le public est blasé de peinture.

Deux valétudinaires se font leurs doléances.

—C'est assommant, voilà mon docteur qui me défend toute espèce de vins et de liqueurs et aussi le cigare.

—Eh bien! faites comme moi... prenez un autre médecin!

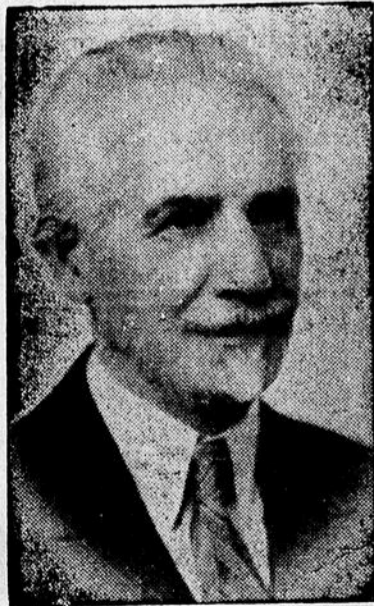
—Garçon, ce beurre n'est pas frais.

—Il est de ce matin, mais il peut être fort pour son âge!

A l'occasion du Nouvel An, j'offre....

Mes vœux les plus sincères de santé, de prospérité et de bonheur à tous mes collaborateurs et collaboratrices d'enseignement; à tous ceux qui de loin ou de près favorisent notre lourde tâche d'éducation nationale, à nos élèves et à leurs parents, à tous ceux enfin qui travaillent à l'oeuvre éminemment religieuse des retraites fermées.

F. Girard, Directeur des Ecoles



Bonne et Heureuse Année



Que 1940 apporte à tous les électeurs des comtés de Châteauguay - Laprairie une prospérité toujours plus grande et que chacun des électeurs de ces comtés voit la réalisation de leurs désirs.

Roméo Fortin, M.P.P.

Howick, P.Q.

AU CANADA, Cette Semaine

Revue hebdomadaire par Editorial Associates Ltd.

Au déclin d'une année qui fut triste et tragique à plus d'un point de vue, il semble qu'au Canada, cette semaine, il faille se réjouir dans l'anticipation d'une aurore rassurante pour la nouvelle année. En effet, bien que les événements politiques de l'heure présente ne permettent pas à tous le calme et la tranquillité d'une vie normale, tout devra bientôt revenir à l'ordre établi. De plus, le peuple canadien à su se garder des excès de démocratie qui auraient pu l'entraîner vers des systèmes désastreux parce que radicaux et illusoire. La norme politique et sociale n'a pas changé son point d'appui et les jeux décevants qui ont pris noms de Crédit social, fascisme, communisme, nazisme, ccf, etc., ne sont pas parvenus à distraire le Canadien de ses principes solides, tout en l'incitant à chercher progrès et amélioration.

C'est dans ce sens qu'une voix d'autorité incontestable s'est faite entendre récemment à la Chambre de Commerce des Jeunes à Montréal. M. Beaudry-Leman y faisait le procès, point par point, de l'utopie du Crédit Social et poussait jusque dans son domaine pratique les recommandations et les conclusions de la commission d'enquête instituée à cette fin par l'autorité religieuse de la province. S'appuyant sur les encycliques Quadragesimo Anno et Divini Redemptoris, la commission d'enquête religieuse a refusé de reconnaître le Crédit Social comme étant entaché de socialisme. Rien donc, quant à la théorie ne l'oppose à la doctrine sociale de l'Eglise. Mais il reste le domaine purement économique et politique de la question que l'Eglise se refuse de juger, n'étant pas de son ressort, et qu'elle laisse au soin de compétences en la matière.

Malheureusement l'ampleur et l'étendue du travail et de la documentation de M. Beaudry-Leman ne nous permettent pas de le suivre dans tous ses détails. Quelques citations extraites de la magistrale étude nous permettront cependant de porter un jugement adéquat sur le système fallacieux et utopique que préconisent les Créditistes. Jugeant le Crédit social aussi pernicieux que le communisme, M. Beaudry-Leman estime que: "Certaines réformes monétaires peuvent respecter la propriété privée, mais il en est d'autres qui ont pour résultat inévitable la confiscation de l'épargne, du capital, des héritages, des rentes et de tout ce qu'on est convenu d'appeler la

propriété privée. Au cours de ce siècle, des millions de gens en Europe ont été déclassés dépossédés, ruinés par les méfaits de l'inflation monétaire et de ses abus de crédit."

Quant à la subversité du Crédit Social, en tant que doctrine appliquée, on s'aperçoit que la suite de leur raisonnement conduit à la même conclusion communiste: "Les maladies économiques ne se traitent pas au moyen de formules: il faut savoir que la condition de l'homme, c'est le travail, qui a pour résultat la production, qui donne lieu à des échanges, d'où est né l'argent, et que si l'on cherche à renverser ou à bouleverser cet enchaînement naturel, on aboutit au désordre et à la désorganisation."

Depuis huit ans, quatre commissions gouvernementales ont examiné les doctrines du major Douglas. La Commission royale présidée par Lord Macmillan en Angleterre en 1931 et la Commission royale sur la monnaie et le crédit au Canada, en 1933, ont toutes deux étudié, au double point de vue économique et monétaire, les propositions ruineuses mises à l'avant par le Crédit Social et les ont rejetées comme irréalisables. Une commission royale nommée par l'Etat libre d'Irlande en vue d'étudier aussi le régime de la banque, de la monnaie et du crédit, confiait à deux de ses membres, Son Excellence Monseigneur Liam MacNeely et le professeur catholique George O'Brien, le soin d'examiner du point de vue des encycliques des Papes, les thèses qui s'apparentent aux théories du major C.-H. Douglas et de ses adeptes. Leur conclusion se lit: "Non seulement les mesures que l'on propose n'apporteraient pas les résultats désirés, mais elles soulèveraient des difficultés que les auteurs ne saisissent pas".

On peut assimiler les propositions du Crédit Social à l'illusion d'un marchand qui croirait développer le volume de ses affaires ou relever les prix de ses marchandises en augmentant le nombre de ses balances et de ses mesures. Ces propositions trahissent d'étranges confusions: on confond l'argent et la richesse, l'instrument de mesure et d'échange et les biens réels. Et les conférenciers conclut: "Nous pouvons bien nous griser de mots, mais seule importe la réalité de la vie. Abandonnons les plans absolus et restons surtout dans la condition humaine".

Hemmingford

Naissance.

A Hemmingford, le 7 décembre, à M. et Mme Daniel Brogan, (née Adélaïde Perras), une fille, baptisée sous le nom de Marie Doris. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Perras, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Ernest Perron, Mlle Georgette Perron, à Montréal pour assister au mariage Perron-Boisvert. M. et Mme Alfred Emery de Hartford, Conn., de passage chez Napoléon Emery la semaine dernière.

M. Forest, Mme Alfred Lessard, de Montréal en fin de semaine chez Mme A. Perras.

Messieurs Maltais et Beaulieu à Québec, Mme Beaulieu à Montréal pour quelques jours.

M. et Mme Léo Fortin, Mme Hermas Fortin à Plattsburg vendredi dernier.

M. Wilfrid Beaudin à Roxham la semaine dernière.

M. et Mme Rolland Gagné à Lacolle dimanche.

M. F. X. Rhéaume de Plattsburg en fin de semaine chez Pierre De-neault Sr.

Mlle Elaine Lacasse de retour de Montréal où elle a passé quelques temps, l'invitée de sa soeur, Mme Gilbert.

Mme Rolland Gagné à Montréal pour quelques jours la semaine dernière.

Mlle Antoinette Poirier à Montréal pour quelques jours.

Messieurs R. Marois et Ben Berthiaume à Plattsburg, N.-Y., vendredi dernier.

Mme D.-T. Benoît à Montréal pour quelques jours.

Mariage Perron-Boisvert.

Samedi, le 9 décembre, en l'église St Eusèbe de Verceuil, fut célébré le mariage de Mlle Antoinette Perron, fille de feu M. et Mme Uldéric Perron, autrefois de Ste-Barbe. Le mariage fut béni par M. le Curé Bourrassa de la paroisse Sacré Coeur, de Montréal. M. Ernest Perron de Hemmingford, Qué., frère de la mariée accompagnait sa soeur, M. Bouthiliane de Montréal était le témoin de M. Boisvert. La mariée portait robe longue de velours chiffon bleu Elizabeth, avec petit chapeau et voilette illusion de même teinte, elle tenait un bouquet de roses rouges. Le vin fut servi chez le frère de la mariée. Les heureux époux partirent ensuite pour voyage à Ottawa. Pour voyager

la mariée portait robe en crêpe de laine, "américain Beauty" avec manteau de seal noir et accessoires noirs.

Mlle Georgette Perron passe quelques jours chez des parents, à Montréal.

M. et Mme Hermas Fortin et leurs enfants à St-Jean pour la fête de Noël.

Mlle Agnes McAleer et son ami de Montréal, chez Art McAleer à Noël.

MM. et Mmes Eugène Lacasse, Arthur Lacasse, Arcand, Mlle Ernestine Lacasse de Montréal chez M. Wilfrid Gagné à Noël.

Mlle Fernande Lavallée, institutrice de St-Régis, en vacances chez Art. Lavallée.

Monsieur H. Auger, Mlles Vic et Agnes Auger à Plattsburg, N.Y., vendredi.

M. Russell Marois à Sherbrooke pour la fin de semaine.

Mlle Diane Stringer de Hinchin-brooke chez Narcisse Stringer pour les vacances.

Mlle D. Marcoux de Malone, N.Y., chez M. et Mme J. J. Connors à Noël.

M. et Mme Willie Ménard et ses enfants de Montréal, chez M. et Mme J.-B. Dauphinais.

Mlle Irène Benoît de Québec chez M. D.-T. Benoît.

Mme O. Lacasse passe quelque temps à Montréal chez M. et Mme M. Gilbert.

MM. Gilles Nault et P. Cypriot de Lacolle, de passage ici mardi dernier.

Mlle Isabelle Bourgon de St-Télesphore, en l'invitée de sa soeur, Mlle Simone Bourgon.

M. J. Areno de Valleyfield chez M. W. Beaudin, récemment.

Mlle Gabrielle Bouchard de Québec passe les vacances chez M. le notaire Bouchard.

M. et Mme Roméo Emond et leur famille de Montréal chez Mme Sarah McDonald à Noël.

M. et Mme J.-A. Chevrette de Montréal chez François Gagné, Mlles Mercédès Pierre et Marie-Paule Benoît à Montréal, jeudi.

M. et Mme W. Smith, S. Brogan, M. et Mme W. Beaudin, C. Beaudin, Mme Connors, à Plattsburg, N.-Y., récemment.

Ste-Barbe

Notes scolaires

Ecole No 2, Mlle Marie-Rose Legault, institutrice.

7e année. — Fernande Robert, 84.9.

5e année. — Gilberte Loisel, 80.

4e année. — Henri Loisel.

3e année. — Ovide Vallée.

Bonne conduite: Gaëtan Vallée, Fernande Robert, Gilberte Loisel, Laure-Aimée Vallée.

Application: Henri Loisel, Ovide Vallée.

Ecole No 5:

7e année. — Lucette Legault, 87.2.

6e année. — Cécile Legault, 67.2.

5e année. — Wilfrid Haineault, 82;

M.-Marthe St-Onge, 75.9; Thérèse St-Onge, 69.5; Georgette Brunet, 68.5; Thérèse Deschamps, 62.2.

4e année. — Roméo St-Onge, 76.5; Ovide St-Onge, 75.9; Simone Haineault, 64.7.

3e année. — Renaud Mainville, 90.5; Marie-Thérèse David, 89; Roger Beaudry, 89; Yvan Bergevin, 88.9; Claude Reid, 80.3.

2e année. — Madeleine Brunet, 98.8; Lucille Bergevin, 88.5; Ernest Beaudry, 88.3; Claire Pinsonneault, 80.5; Guy Legault, 80.5; Monique Haineault, 78.4.

1ère année. — Roland L'Italien, Florence Legault, Jeannine Brunet, Pierre David.

Va et vient

M. et Mme Elzéar Leboeuf, M. et Mme Ernest Leboeuf de Huntingdon étaient les invités de M. et Mme Oliva Deschamps, dimanche dernier.

Mlle Irène Haineault de Valleyfield, de passage dans sa famille, dimanche dernier.

M. et Mme Ovide Léger étaient les invités de M. et Mme Omer Léger, de St-Stanislas, dimanche dernier.

On demande au critique Z.....

—Comment avez-vous fait pour trouver tant de termes laudatifs en parlant de la pièce de X.....?

—Seul, je n'aurais jamais pu; il me les a fournis lui-même!

Attention speciale aux amateurs

Quelle ambition avez-vous? Quels instruments jouez-vous, ou encore préférez-vous mieux la danse, le chant, etc. Si une de ces suppositions vous vont, mettez-vous à l'oeuvre immédiatement, car une grande surprise vous attend.

Une organisation, qui ne tient pas à se dévoiler, pour le moment, et qui a eu toujours, une grande ambition d'aider les jeunes, à l'intention d'organiser prochainement, une grande soirée, pour trouver, comme dans les grands centres de New-York, Montréal, Paris, etc. des artistes, qui leur font honneur.

Valleyfield a de ces artistes, mais ces jeunes n'ont pas eu la chance de développer leurs capacités, leur talent, devant le public, devant les hommes qui ont besoin de leurs services.

Voilà votre avenir qui se présente à vous, jeunes talents, efforcez-vous, mettez-y du vôtre, et on pourra choisir parmi vous de ces experts en musique, qui feront honneur à notre ville.

Pour cette occasion, l'organisation inconnu, tachera de faire venir des chefs d'orchestre, des directeurs théâtraux et de différentes organisations pour choisir, les meilleurs talents, qui seront mis à l'essai, pour ensuite, devenir de vrais artistes que l'on pourra entendre dans la radio, sur le théâtre, etc.; une demoiselle une telle ou un monsieur un tel, venant de Valleyfield, vous présentera comme prochain numéro au programme, un tel chant une telle danse, morceau d'accordéon, violon, piano, guitare, etc.

Donc, amateurs, mettez-vous à l'oeuvre immédiatement, faites honneur à Valleyfield, et les citoyens de notre ville seront orgueilleux de vous et nulle doute, qu'ils mettront de leur sien pour vous aider.

Suivez ce journal pour obtenir tous les renseignements concernant cette soirée d'amateurs.

A.B. ORGANISATEUR.

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER et RETOUR de VALLEYFIELD TORONTO \$7.70

| | | | |
|----------------|---------|------------------------|---------|
| Hamilton | \$ 8.70 | Niagara Falls, Ont. \$ | 9.60 |
| London | \$10.60 | Port Huron | \$12.05 |
| Détroit | \$13.35 | Chicago* | \$17.65 |

Vend. Soir, 5 JAN.

SAM. 6 JAN.

Par le train de 9h. 40 p.m.

Par les trains de 9h. 30 a.m. et 9h. 40 p.m.

RETOUR: Jusqu'au LUNDI, 8 jan., excepté London, 5 h. 48 a.m., Port Huron, 4 h. 20 a.m., MARDI, 9 jan., Chicago, mercredi, 10 jan. Billets non valables sur le train No 6 partant de Toronto à 4h. p.m. ni sur le train No 8 de Chicago, à 10.00 a.m.

*Plus l'échange Pour renseignements, consultez l'agent du C.N. J.-L. TURCOTTE, 199, rue Victoria, Valleyfield, Téléphone 488

RÉDUCTION DES PRIX de



GIN CANADIEN MELCHERS CROIX D'OR

| | |
|---------------------|-------------------|
| 10 oz. avant \$1.15 | MAINTENANT \$1.05 |
| 26 oz. avant 2.65 | MAINTENANT 2.40 |
| 40 oz. avant 3.80 | MAINTENANT 3.45 |

LONDON CLUB LONDON DRY GIN

| | |
|---------------------|-------------------|
| 25 oz. avant \$2.55 | MAINTENANT \$2.30 |
| 40 oz. avant 3.85 | MAINTENANT 3.50 |

THREE CASTLES LIQUEUR WHISKY

| | |
|---------------------|-------------------|
| 13 oz. avant \$1.55 | MAINTENANT \$1.40 |
| 25 oz. avant 2.85 | MAINTENANT 2.60 |
| 40 oz. avant 4.50 | MAINTENANT 4.15 |

PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTREAL ET BERTHIERVILLE

L'ILLUSTRATION COMIQUE

de votre journal

La Gazette de Valleyfield

LES JUMEAUX DU CAPITAINE

PAR R. Dirks



HAWKSHAW 1^{er} DÉTECTIVE



La Vie Sportive

Valleyfield annule avec Sherbrooke

Les hommes du gérant Emile Perron perdent la victoire bien méritée deux secondes avant la fin de la période supplémentaire — Dame malchance s'acharne sur notre équipe qui a eu l'avantage du jeu

DEMERS ET BOYER COMPTENT

Les Braves de Valleyfield ont perdu une victoire certaine, mardi soir dernier, à l'Aréna de Valleyfield contre les Gilets Rouges de Sherbrooke quand Harris des visiteurs compta le dernier point qui devait annuler la joute deux secondes avant la fin de la période supplémentaire.

Les hommes du gérant Emile Perron ont eu l'avantage du jeu durant toute la partie mais Dame Malchance s'acharna sur nos porte-couleurs qui manquèrent des buts ouverts, des passes directes et des ralliements sensationnels.

Tony Demers et Roland Boyer ont compté les deux buts des Braves tandis que Roy et Harris s'acharnaient pour les visiteurs.

On peut dire que les gardiens de buts Lascelles et Dion ont déployé une performance sensationnelle dans leurs filets car ils ont bloqué des nombreux lancers difficiles.

Guidoo Roy donna l'avantage aux visiteurs neuf minutes après le début de la deuxième période et Tony Demers égalisa les chances six minutes plus tard.

Aucun point ne fut compté à la première et troisième période mais au cours de la période supplémentaire, Bastarache voulant déblayer son territoire poussa la rondelle dans les filets de Dion et l'on accorda le point à Boyer et Gromoll.

Quelques secondes avant la fin de la période supplémentaire, Harris

compta le dernier point pour annuler la victoire certaines des Braves. Une longue discussion s'est engagée au cours de cet engagement lorsque Matte reçut un coup sur la bouche mais les arbitres Bennett et Sénécal ne prêtèrent aucune attention à cette tactique déloyale.

SHERBROOKE—Buts, Dion; défenses, Bastarache, L. Roy; centre, Maher; ailes, Ryan, G. Roy; substituts: Peterson, Burke, Forsey, Cormier, Piché, Harris.

VALLEYFIELD — Buts, Lascelles; défenses, Matte, Gromoll; centre, Huguet; ailes, Levine, Mullins; substituts: Lapointe, Despelteau, Demers, Joannette, Lafontaine, Boyer, Deneault.

Arbitres: Bennet et Sénécal.
1^{re} période
Pas de point.
Punitions—Joannette, Burke et Piché.

2^e période
1—Sherbrooke: G. Roy (Forsey) 9.34
2—Valleyfield: Demers (Callahan) 15.48
Punitions—G. Roy, Forsey, Matte.

3^e période
Pas de point.
Punitions—Despelteau, Tourville, Forsey.

Supplémentaire
3—Valleyfield: Boyer (Gromoll) 2.50
4—Sherbrooke: Harris 9.58
Aucune punition.

Défaite pour Valleyfield

Aux mains des Red Raiders de Sherbrooke par 6-3 — En première place

BELLE JOUTE

Sherbrooke, 26. — Les Red Raiders locaux sont demeurés en tête de la provinciale en battant les Braves de Valleyfield, dimanche dernier au compte de 6-3. La ligne Harris-Forsey-Peterson compta quatre de ces points.

Ce fut une partie merveilleuse. Le jeu fut rapide et la foule fut constamment sur pied.

Valleyfield Buts Dion
Matte Défenses .. Bastarache
Gromoll Défenses Tourville
Huguet Centre Harris
Levine Ailes Forsey
Despelteau Ailes Peterson
Subs., Valleyfield: Demers, Lapointe, Philbin, Callahan, Boyer, Lafontaine, Joannette.
Subs., Sherbrooke: G. Roy, L. Roy, Cormier, Piché, Reeves, Maher, Burke.

Arbitres: Carroll et Bonnemere.
Première période
1—Sherbrooke: Harris (Forsey, Peterson) 4.35
2—Sherbrooke: Harris (Forsey) 9.30
3—Sherbrooke: G. Roy (Piché) 12.20
Punitions: Matte, G. Roy, Tourville.

(Suite à la page 13)

Bellerive et Beauharnois remportent la victoire, dimanche

Bellerive 5, Les Tigres 2
Beauharnois 8, Huntingdon 4

Au cours d'un intéressant programme double disputé à l'Aréna, dimanche après-midi, Bellerive a continué sa marche triomphale en défaisant les Tigres de Valleyfield par 5 à 2; dans l'autre partie, Beauharnois s'assura son premier triomphe de la saison 8 à 4 contre le Huntingdon.

La première rencontre fut des plus contestée et ce n'est que grâce à la merveilleuse tenue de leur centre, Chatel, que les hommes de Bellerive purent remporter la victoire. Latour et Bougie, les deux meilleurs compteurs de la ligue, se mirent aussi en évidence en participant tous deux à quatre points chacun. Le Bellerive était et sera pour quelque temps sous la direction de Max Leroux.

Le duel Huntingdon-Beauharnois fut certainement le plus excitant de la saison, et n'eut été de la piètre exhibition de leur gardien de buts, Huntingdon aurait peut-être vu la victoire pencher de son côté.

Trudeau fut l'étoile de Beauharnois en comptant trois buts dont celui qui décida du résultat. C. Gardiner, avec deux buts à son crédit, fut aussi un joueur bien en évidence sur la glace. Leslie Poirier, le frère du fameux Gordie Poirier qui s'aligne avec les deux Lemay, mena l'attaque du club anglais en prenant part à trois points.

Samedi soir, Huntingdon fera son

ouverture locale alors qu'il recevra la visite du fameux Bellerive. Beauharnois a fait la sienne mercredi. Avant chaque rencontre, dimanche à l'Aréna, une minute de silence fut gardée par l'assistance en respect pour Hormisdas Houle, le gardien de buts du Huntingdon qui céda si tragiquement mardi dernier.

Valleyfield: Buts, Laplante; déf., Bertwistle et Rolland; centre, Harworth; ailes, Sunstrum et D. Stewart. Subs., Bisnette, Legault, Amyot, Leduc, Reynolds, Bériault, W. Stewart, Bougie et Lepage.

Bellerive: Buts, Chatel; déf., Leblanc et Leboeuf, centre, Bougie; ailes, R. Latour et St-Onge. Subs., Joannette, Latulippe, Brunet, Lecompte, Désautels, R. Leboeuf, Amyot, P.-E. Latour.

Arbitres: Larivière et Whitehead.
1^{ère} période
1—Bellerive: R. Latour (E. Leboeuf) 5.59
2—Bellerive: Bougie (Brunet, R. Latour) 13.46
Punitions—Joannette (2), Brunet, Bertwistle, Rolland.

2^{ème} période
3—Bellerive: Lecompte (Amyot, Bougie) 1.35
4—Valleyfield: Bougie (D. Stewart, Bisnette) 8.25
Punitions—Leblanc (2).

3^{ème} période
5—Valleyfield: Haworth
(Suite à la page 13)

Jack Forsey talonne Lemay dans la provinciale

Chez les compteurs du circuit Boivin, Forsey est à trois points de la première place détenue par Lemay—Poirier et Tony Lemay viennent ensuite

LES STATISTIQUES

Jack Forsey, un joueur qui était en Angleterre l'an dernier et qui fait partie maintenant de l'alignement des Red Raiders de Sherbrooke, monte assez rapidement dans le classement de la ligue provinciale. Les statistiques officielles le placent en troisième place avec quarante points, seulement trois de moins que Albert Lemay qui tient la tête du tableau. Poirier vient en seconde position avec 41 et Tony Lemay a 36 points.

Voici le dernier tableau:

| P. A. P. Pu. | |
|--------------------|-------------|
| A. Lemay, St-Hyac. | 20 22 42 13 |
| Poirier, St-Hyac. | 15 26 41 16 |
| Forsey, Sherb. | 22 18 40 24 |
| T. Lemay, St-Hyac. | 17 19 36 14 |
| Peterson, Sherb. | 14 17 31 35 |
| Hamel, Québec | 17 13 30 11 |
| H. Harris, Sherb. | 13 16 29 4 |
| T. Demers, Valfld. | 15 13 28 23 |
| G. Roy, Sherb. | 11 17 28 18 |
| Mentzel, Québec | 10 14 24 16 |

| | |
|-----------------------|------------|
| Huguet, Valfd. | 9 13 22 16 |
| Nickarz, Valfd. | 9 11 20 24 |
| Goulet, Shaw. | 11 8 19 21 |
| Fortin, Québec | 7 12 19 16 |
| C. Boucher, Verdun | 11 7 18 15 |
| Ranger, St-Hyac. | 11 7 18 12 |
| Majeau, Lachine | 5 13 18 24 |
| J. Séguin, Lachine | 10 7 17 10 |
| Millar, Lachine | 8 9 17 19 |
| Tudin, Lachine | 7 10 17 36 |
| Maher, Sherb. | 5 12 17 23 |
| Despelteau, Valfd. | 7 9 16 8 |
| J.-L. Bourcier, Verd. | 6 10 16 6 |
| Davis, Shaw. | 6 10 16 14 |
| Morin, Verdun | 5 11 16 10 |
| Lavoie, Shaw. | 9 6 15 23 |
| Gauthier, Shaw. | 8 6 14 10 |
| Trottier, Québec | 6 6 12 4 |
| Archambault, Shaw. | 1 11 12 4 |
| David, Québec | 5 6 11 6 |
| Crutchfield, Shaw. | 4 4 8 10 |
| Paquet, Québec | 3 4 7 18 |
| Carroll, Shaw. | 5 1 6 18 |
| Labrie, Québec | 4 2 6 35 |
| Conway, Shaw. | 2 4 6 12 |
| Nelmes, Shaw. | 3 2 5 4 |

Annoncez dans
La Gazette de Valleyfield

L'arrière-grand-père:

C'EST LE MÊME BON VIEUX "DE KUYPER" QUE JE SERVAIS POUR LES FÊTES IL Y A PLUS DE CENT ANS!

Gin DE KUYPER

| | | |
|----------|----------|----------|
| 40 onces | 26 onces | 10 onces |
| \$3.45 | \$2.40 | \$1.05 |

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

LES QUILLES

GROSSES QUILLES Valleyfield vs Ville Emard-St-Paul 17 décembre 1939

| VALLEYFIELD | | | | |
|------------------|-----|-----|-----|-----|
| R. Loisel | 162 | 152 | 168 | 482 |
| A. Fournier | 150 | 233 | 157 | 540 |
| L. Tessier | 205 | 138 | 160 | 503 |
| J. Rochon | 130 | 162 | 161 | 453 |
| S. Martin | 199 | 184 | 151 | 534 |
| 486 869 798 2512 | | | | |

| VILLE EMARD-ST-PAUL | | | | |
|---------------------|-----|-----|-----|-----|
| L. Pagé | 182 | 181 | 147 | 510 |
| J. Bissonnette | 131 | 167 | 150 | 448 |
| C. Charette | 179 | 187 | 174 | 540 |
| P. Maréchal | 180 | 178 | 193 | 551 |
| R. Lacombe | 220 | 179 | 193 | 592 |
| 892 892 857 2641 | | | | |

GROSSES QUILLES Progrès vs Metropolitan Life Le 13 décembre 1939

| PROGRES | | | | |
|-----------------|-----|-----|-----|-----|
| R. Loisel | 188 | 185 | 141 | 514 |
| S. Choyer | 126 | 11 | 98 | 335 |
| L. Tessier | 156 | 169 | 115 | 440 |
| Dummy | 122 | 155 | 125 | 402 |
| Dummy | 142 | 148 | 130 | 420 |
| 734 768 609 211 | | | | |

| METROPOLITAN LIFE | | | | |
|-------------------|-----|-----|-----|-----|
| E. Montpetit | 122 | 155 | 130 | 407 |
| I. Leduc | 156 | 214 | 177 | 547 |
| J. Taylor | 172 | 148 | 125 | 445 |
| G. Corbell | 166 | 191 | 150 | 507 |
| J. Rochon | 142 | 202 | 166 | 510 |
| 758 910 748 2416 | | | | |

LIGUE DES DAMES Salon Gloria vs Hôtel Marquet Le 13 décembre 1939

| SALON GLORIA | | | | |
|------------------|----|----|-----|-----|
| Mme Quenneville | 96 | 82 | 88 | 266 |
| Mlle Monette | 99 | 84 | 129 | 302 |
| Mme Gendron | 71 | 75 | 86 | 232 |
| Mme French | 84 | 63 | 58 | 205 |
| Mlle J. Roy | 53 | 62 | 75 | 190 |
| Mme Aquin | 83 | 53 | 76 | 212 |
| 486 419 502 1407 | | | | |

| HOTEL MARQUET | | | | |
|------------------|-----|-----|-----|-----|
| Mme Crépin | 70 | 95 | 61 | 226 |
| Mme Léger | 95 | 114 | 84 | 293 |
| Mme Garand | 64 | 89 | 70 | 223 |
| Mme Jacobson | 39 | 77 | 73 | 189 |
| Mme M. Leduc | 109 | 110 | 147 | 366 |
| Mlle C. Roy | 79 | 11 | 87 | 277 |
| 456 596 522 1574 | | | | |

LIGUE DIX QUILLES Leduc-Prieur vs Club Aréna Le 14 décembre 1939

| LEDUC-PRIEUR | | | | |
|------------------|-----|-----|-----|-----|
| E. Durocher | 84 | 101 | 80 | 265 |
| M. G. Leduc | 133 | 130 | 130 | 393 |
| E. Durocher | 92 | 71 | 98 | 261 |
| E. Lefebvre | 67 | 107 | 92 | 266 |
| T. Gougeon | 98 | 94 | 100 | 292 |
| 474 503 500 1477 | | | | |

CLUB ARENA

| | | | | |
|-----------|----|-----|-----|-----|
| M. Claire | 71 | 79 | 100 | 250 |
| Laurette | 54 | 103 | 83 | 240 |

PRIX RÉDUITS AU JOUR DE L'AN

ALLER ET RETOUR
Pour le prix d'un passage simple plus un quart

Billets valables à l'aller du vendredi, 29 déc. au lundi, 1er janv. à 2 h. p.m. Au retour départ jusqu'à minuit, mardi, 2 janv. 1940.

ALLER ET RETOUR
Pour le prix d'un passage simple plus un tiers

Billets valables à l'aller du mardi, 19 déc., au lundi, 1er janv. inclusivement. Au retour, départ jusqu'à minuit, samedi, 6 janv. 1940.

AUX ROIS - 6 janv.

ALLER ET RETOUR
Pour le prix d'un passage simple plus un quart

Billets valables à l'aller dans tous les trains vendredi, 5 janv., jusqu'à 2 h. p.m. dimanche, 7 janv. Au retour, départ jusqu'à minuit, lundi le 8 janv. 1940.

Un cadeau nouveau genre — donnez un billet de chemin de fer.

Tous renseignements des agents.

CANADIEN NATIONAL

| | | | | |
|------------------|-----|-----|-----|-----|
| N. Vary | 76 | 94 | 85 | 255 |
| F. Mariette | 88 | 104 | 95 | 287 |
| T. Godue | 112 | 83 | 125 | 320 |
| 401 463 488 1352 | | | | |

LIGUE DIX QUILLES Valleyfield Bowling vs Rest. Paul Le 14 décembre 1939

| VALLEYFIELD BOWLING | | | | |
|---------------------|-----|-----|-----|-----|
| Lucille | 62 | 80 | 67 | 209 |
| Corona | 66 | 49 | 102 | 217 |
| Marguerite | 55 | 85 | 72 | 212 |
| Madeleine | 84 | 84 | 77 | 245 |
| Marthe | 136 | 110 | 87 | 333 |
| 403 408 405 1216 | | | | |

RESTAURANT PAUL

| | | | | |
|------------------|-----|-----|-----|-----|
| Jeanne G. | 74 | 64 | 96 | 234 |
| Mme G. Sauvé | 113 | 62 | 66 | 241 |
| Jeanne B. | 55 | 68 | 85 | 208 |
| Annette | 71 | 82 | 68 | 221 |
| Lucille | 129 | 107 | 101 | 337 |
| 442 383 416 1241 | | | | |

LIGUE DIX QUILLES Leduc Prieur Ltée vs Restaur. Paul Le 11 décembre 1939

| LEDUC-PRIEUR | | | | |
|------------------|-----|-----|-----|-----|
| Mme Léger | 67 | 102 | 97 | 266 |
| Mlle Leduc | 112 | 106 | 144 | 362 |
| E. Durocher | 81 | 91 | 80 | 252 |
| E. Lefebvre | 72 | 94 | 112 | 278 |
| T. Gougeon | 77 | 82 | 96 | 255 |
| 409 475 529 1413 | | | | |

RESTAURANT PAUL

| | | | | |
|------------------|-----|-----|-----|-----|
| Mme Sauvé | 76 | 75 | 82 | 233 |
| Mme Houtle | 57 | 66 | 84 | 207 |
| Jeanne French | 49 | 84 | 59 | 192 |
| J. Beauchamp | 88 | 75 | 95 | 258 |
| L. Leduc | 123 | 114 | 110 | 347 |
| 393 414 430 1237 | | | | |

LIGUE MIXTE Black Horse vs Pharmacie Aubin Le 14 décembre 1939

| BLACK HORSE | | | | |
|------------------|-----|-----|-----|-----|
| Doc Crépin | 117 | 122 | 130 | 369 |
| Yvon Rho | 122 | 181 | 143 | 446 |
| Mlle Doucet | 56 | 96 | 84 | 236 |
| R. Beaupré | 127 | 112 | 104 | 343 |
| Mlle Leduc | 102 | 106 | 89 | 297 |
| G. Innis | 131 | 161 | 157 | 449 |
| 655 778 707 2140 | | | | |

PHARMACIE AUBIN

| | | | | |
|------------------|-----|-----|-----|-----|
| Emilienne | 79 | 101 | 88 | 268 |
| H. Leblanc | 121 | 109 | 151 | 381 |
| Mlle Aubin | 60 | 97 | 87 | 244 |
| P. Malouin | 89 | 81 | 84 | 254 |
| Emérencienne | 78 | 88 | 102 | 268 |
| E. Aubin | 87 | 135 | 106 | 328 |
| 514 611 618 1743 | | | | |

LIGUE MIXTE Shawinigan vs Dominion Stores Le 12 décembre 1939

| SHAWINIGAN | | | | |
|------------------|-----|-----|-----|-----|
| R. Fortin | 118 | 74 | 106 | 298 |
| Mme J. Léger | 106 | 118 | 98 | 322 |
| I. Jodoin | 63 | 80 | 72 | 215 |
| R. Rochefort | 110 | 107 | 85 | 302 |
| M. A. Leduc | 100 | 105 | 109 | 314 |
| R. Lefebvre | 122 | 82 | 138 | 342 |
| 619 566 608 1793 | | | | |

DOMINION STORES

| | | | | |
|------------------|-----|-----|-----|-----|
| Dummy | 63 | 80 | 72 | 215 |
| Y. Ménard | 98 | 133 | 88 | 319 |
| E. Rivest | 64 | 75 | 99 | 238 |
| S. Choyer | 107 | 144 | 115 | 366 |
| E. Durocher | 114 | 87 | 92 | 293 |
| G. Potvin | 144 | 135 | 119 | 398 |
| 590 654 585 1829 | | | | |

LIGUE MIXTE Chez Ministre vs Valleyfield Cleaners Le 12 décembre 1939

| VALLEYFIELD CLEANERS | | | | |
|----------------------|-----|-----|-----|-----|
| A. Perry | 84 | 72 | 94 | 250 |
| P. Malouin | 135 | 75 | 102 | 312 |
| B. Perry | 98 | 127 | 104 | 329 |
| J. Corbell | 91 | 155 | 111 | 357 |
| E. Perry | 103 | 114 | 97 | 314 |
| T. Brault | 162 | 99 | 101 | 362 |
| 673 642 609 1924 | | | | |

Bellerive et Beauharnois...

(Suite de la page 12)

| | |
|--|-------|
| (Leduc, Bertwistle) | 5.13 |
| 6—Bellerive: Bougie (R. Latour) | 9.19 |
| 7—Bellerive: R. Latour (Bougie) | 14.12 |
| Punitions—E. Leboeuf (2), Roland, R. Latour. | |

Beauharnois: Buts, Leboeuf; déf., Leduc et Lemay; centre, Trudeau; ailes, Barber et Frappier. Subs., G. et F. Allard, Rochon, Gardiner.

Huntingdon: Buts, Hayter; déf., Wilson et White; centre, Hunter; ailes, Poirier et Philps. Subs., Senecal, Helm, Cahill, Fortune, Smith, Boyd, Grant et Laberge.

| 1re période | |
|--|-------|
| 1—Beauharnois: Gardiner | 2.42 |
| 2—Huntingdon: Hunter (Philps, Poirier) | 7.48 |
| 3—Beauharnois: Trudeau (Barber) | 8.40 |
| 4—Beauharnois: Barber | 8.49 |
| 5—Huntingdon: Poirier | 12.34 |
| Punitions—Trudeau, Poirier. | |

| 2ième période | |
|---|-------|
| 6—Beauharnois: G. Allard (Frappier) | 0.25 |
| 7—Beauharnois: Trudeau | 11.10 |
| 8—Huntingdon: Philips (Poirier, Hunter) | 13.09 |
| Punitions—Cahill. | |

| 3ième période | |
|--|-------|
| 9—Huntingdon: Fortune | 3.01 |
| 10—Beauharnois: Trudeau (Frappier) | 3.33 |
| 11—Beauharnois: Gardiner | 6.30 |
| 12—Beauharnois: Frappier (Rochon) | 10.45 |
| Punitions—Boyd, G. Allard (5 minutes), Hunter (5 minutes), Barber (10 minutes, mauvaise conduite). | |

| LES DOUZE | | | |
|--------------------|----|----|----------|
| | P. | A. | Pts. Pu. |
| Latour, R., Bell. | 14 | 9 | 23 4 |
| Bougie, Bell. | 6 | 16 | 22 0 |
| Amyot, Bell. | 8 | 9 | 17 0 |
| Lecomte, Bell. | 6 | 3 | 9 2 |
| Bertwistle, Vall. | 4 | 4 | 8 2 |
| Gardiner, Beau. | 4 | 4 | 8 2 |
| Leboeuf, E., Bell. | 1 | 7 | 8 8 |
| G. Allard, Beau. | 6 | 1 | 7 11 |
| Legault, Vall. | 3 | 4 | 7 2 |
| Poirier, Hunt. | 2 | 5 | 7 8 |
| Wilson, Hunt. | 3 | 3 | 6 4 |
| Haworth, Vall. | 3 | 3 | 6 0 |

| Classement des Equipes | | | | | | | |
|------------------------|----|----|----|----|-----|-----|-----|
| | J. | G. | P. | N. | PP. | PC. | Pt. |
| Bellerive | 6 | 6 | 0 | 0 | 56 | 20 | 12 |
| Valley'd | 4 | 2 | 2 | 0 | 24 | 16 | 6 |
| Beauh. | 6 | 1 | 4 | 1 | 26 | 47 | 3 |
| Huntingdon | 5 | 0 | 4 | 1 | 18 | 39 | 1 |

Défaite pour

(Suite de la page 12)

| Deuxième période | |
|---|-------|
| 4—Sherbrooke: Peterson (Forsey, Harris) | 10.30 |
| 5—Sherbrooke: Forsey (Peterson, Harris) | 10.33 |
| 6—Valleyfield: Lapointe (Demers) | 11.24 |
| 7—Sherbrooke: G. Roy (Cormier, Maher) | 15.35 |
| Punition: Huguet, Maher, Bastarache, Gromoll. | |

| Troisième période | |
|--|-------|
| 8—Valleyfield: Lafontaine (Lapointe) | 5.00 |
| 9—Valleyfield: Lafontaine (Demers, Despelteau) | 17.26 |
| Punition: Bastarache. | |

| CHEZ MINISTRE | | | | |
|------------------|-----|-----|-----|-----|
| A. Soucy | 76 | 97 | 105 | 278 |
| Dummy | 91 | 75 | 101 | 267 |
| G. Linton | 85 | 97 | 91 | 273 |
| F. Tournière | 121 | 134 | 122 | 377 |
| M. Lemieux | 11 | 131 | 105 | 347 |
| G. Innis | 215 | 144 | 152 | 511 |
| 699 678 676 2053 | | | | |

**A TOUS NOS CLIENTS
A TOUS NOS AMIS
nos meilleurs souhaits
d'une
BONNE ET HEUREUSE
ANNEE**

o - o - o

Piché - Nettoyeur

311, Victoria -- Valleyfield

Mes documents....

(Suite de la page 16)

Jugez en vous-mêmes. Il vient de me dire au téléphone qu'il a passé de nombreuses et longues heures près de la cage de M. l'Ours de la Corporation. A l'aide d'une puissante loupe et d'une forte lanterne électrique, il a examiné l'ours en tout sens et dans toutes ses parties; de ses larges et pressieuses babines à la partie extrême de sa "longue" queue; de la pointe des griffes des pattes jusqu'au bout du plus long poil retroussé de l'épine dorsale. Après des mensurations délicates, des comparaisons minutieuses et savantes, des réflexions absorbantes, le vieux et savant professeur en est venu à la conclusion que l'ours du Parc Sauvé est le plus beau cas de métempsychose contemporaine, autrement dit la transmigration d'une âme d'un autre corps.

Ainsi, le vieux et savant professeur affirme que l'âme qui habite présentement sous la peau de l'ours du parc s'est envolée du corps d'un gros singe à visage à deux faces mort de ridicule en janvier 1936, au pays des "citoyens faquins." forcée de quitter cette vieille face dédoublée et grimaçante, l'âme en transmigration s'est précipitée dans les flancs mous et spacieux d'une grande ourse qui passait et qui mou-

rut plus tard en mettant bas un ourson. L'âme, en voyage de purification, sortit de la vieille carcasse et se logea sans plus de cérémonie sous la peau du tendre ourson, heureuse à la fin de revenir au pays de ses pères, au Parc Sauvé.

Or—et je le dis toujours d'après le vieux et savant professeur—l'âme en transmigration pour sa purification, la locataire en pension au fond de l'arrière cuisine de l'ours du Parc Sauvé, est l'âme errante d'un ancien échevin du Ouest décédé en janvier 1936 à la suite d'un excès de fou rire provoqué par la lecture de l'Épopée de Gontran Corbillard. Ce qui veut dire, toujours d'après le vieux et savant professeur qui a très bien connu le défunt "faquin" de 1934-35, que l'ours du Parc Sauvé est le "confrère" municipal des "certains" échevins, un confrère tout couvert de poils, mais digne quand même de leur estime et protection. Et alors, la pensée des "certains" échevins de donner à M. l'Ours de la Corporation la joyeuse compagnie du doux Esdras est ni plus ni moins qu'un simple cas de télépathie entre le "faquin" logé dans le tréfond de l'ours du parc et les "ours mal léchés" du conseil, m'a-dit en terminant le vieux et savant professeur.

(A suivre la semaine prochaine)

Théâtre Bellerive

Jeudi-vendredi-samedi

"More Than a Secretary"

avec JEAN ARTHUR et GEORGES BRENT en double

"Scandal Sheet"

avec OTTO KRUGER

o - o - o

Dimanche-lundi-mardi-mercredi

"Babes in Arms"

avec MICKEY ROONEY et JUDY GARLAND en double

"Should a Girl Marry"

avec ANNA NAGLE et WARREN HULL

o - o - o

Jeudi-vendredi-samedi, les 4-5-6 janvier

"Dancing Co-eds"

avec LENA TURNER et R. CARLSON en double

"Sky Patrol"

Questions d'étiquette

LE BON GOÛT

par Francine MARKEL



QUESTION.—Je vous signale un fait digne de publication, il me semble. Ma petite fille est venue me dire tantôt qu'elle plaignait beaucoup les petites voisines parce que leurs parents étaient toujours en "chicane". Si les parents pouvaient comprendre quel tort ils font à leurs enfants, en se querellant en leur présence. — HEUREUSE PETITE MERE.

REPONSE.—Merci de votre lettre, elle vaut tout un long billet.

QUESTION.—J'ai prêté un livre à une amie depuis plusieurs mois, elle ne me le remet pas et ne parle pas de me le remettre non plus. Serait-ce manquer de tact que de lui redemander? — ANNA-LISE.

REPONSE.—Le monde est rempli de gens qui empruntent des volumes et oublient de les rendre. Vous avez parfaitement droit de demander votre livre à cette amie. Elle ne devrait pas s'en froisser.

"La vocation familiale"

(Causerie donnée aux Retraitants, dimanche le 17 décembre, au sous-sol de la cathédrale de Salaberry de Valleyfield, par M. Frédéric Girard, Directeur des Ecoles et président du Conseil Général des Ligues de Retraitants.)

Le mariage est-il une vocation?
Lorsqu'un jeune homme désire entrer dans le Sacerdoce l'Eglise le prépare aux augustes fonctions qu'il doit remplir en le faisant passer par des étapes différentes qui le forment au service de l'autel et à l'administration des Sacraments. Avant de recevoir dans son sein une nouvelle recrue, toute Communauté fait subir au nouveau venu les épreuves du Noviciat.

Dans l'état du Mariage, le contractant entre de plein pied, sans ordres mineurs, sans Noviciat, sans initiation. Pourtant le nouveau chef de famille revêt du même coup les caractères du prêtre, du Religieux profès, du membre à vie de la nouvelle association.

A l'origine du monde, le mariage fut le seul état la seule vocation voulue de Dieu pour la propagation du Genre Humain: "Dieu en créant l'homme et la femme leur dit: "Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et ils deviendront une seule chair."

A cette époque reculée le Patriarche était à la fois le pourvoyeur de la Communauté, le guide des enfants, leur précepteur, et le grand sacrificateur dans le culte rendu au Créateur: "Au bout de quelque temps Cain offrit des produits de la terre en oblation à Jéhovah; Abel de son côté offrit les premiers-nés de son troupeau et leur graisse. "Le Chapitre 22ème de la Genèse est consacré tout entier au récit du sacrifice d'Abraham. Lisez la Bible jusqu'à Moïse, où Dieu par le Ministère de ce dernier, établit un sacerdoce régulier, vous verrez que chaque patriarche est prêtre sacrificateur.

Dans l'Ancien Testament il est bien établi que la Mariage est une vocation. En est-il de même depuis Notre-Seigneur et n'emploie-t-on pas aujourd'hui le mot vocation pour désigner seulement le sacer-

LA MODE

(Suite de la page 6)

une enveloppe de gros drap dur et de velours anglais et forment un très joli bibelot.

Vous pouvez aussi faire des têtiers pour les fauteuils du fumoir et rebroder ces ouvrages tricotés de points de broderies ou de fils métalliques.

Vous pouvez également faire des couvertures que vous jetterez sur votre lit et tricoter des dessus de voiture, pour les bébés.

J'ai vu l'autre jour, un point de crochet ravissant fait avec une laine blanche très fine et qui faisait songer à des plumes d'autruche défrisées.

Enfin, j'ai gardé pour la fin les travaux difficiles, c'est-à-dire les robes et les costumes tailleur, ainsi que les chapeaux. Tout ceci, pour une femme habile, peut s'exécuter parfaitement aux aiguilles.

Un costume tailleur de tricot, une fois repassé avec soin, tombe tout aussi bien qu'un vêtement de tissu. Il a, de plus, l'avantage de ne pas se déformer, de ne jamais se chiffonner, d'être d'une solidité remarquable et enfin, d'affiner la silhouette, car il la moule jalousement.

On fait des costumes aux aiguilles, non seulement en laine, mais encore en soie, en lacet, en chenille et en fil métallique.

Les robes sont exécutées de la même manière. Certaines spécialistes arrivent à faire des jupes en forme avec des réincrustations, des découpes, ou tout au moins des points contrariés qui donnent l'apparence....

Quant aux chapeaux, ils se font également au crochet ou aux aiguilles et peuvent être montés sur une forme rigide, ou bien prendre la physionomie de petits bonnets tout à fait amusants.

Allons, Mesdames, tricotez. Prenez de la peine, vous serez récompensées, car vous pourrez ainsi être élégantes à peu de frais et rester personnelles dans votre garde-robe.

doce et la vie religieuse? Le Mariage n'est-il pas plutôt considéré comme une non-vocation, comme un état répondant à un besoin humain qui marque le sort commun faute d'appel spécial? Ecoutez Notre-Seigneur lui-même nous parlant de la Sainteté du Mariage. "Alors les Pharisiens l'abordèrent pour le tenter; ils lui dirent; est-il permis à un homme de répudier sa femme pour quelque motif que ce soit? Il leur répondit: "N'avez-vous pas lu que le Créateur, au commencement, les fit homme et femme et qu'il dit: A cause de cela l'homme quittera son père et sa mère et ils deviendront les deux dans une seule chair." Ainsi ils ne sont plus deux mais une seule chair. "Que l'homme ne sépare donc point ce que Dieu a uni."

Je vous le dis, celui qui renvoie sa femme si ce n'est pour impudicité, et en épouse une autre, commet un adultère et celui qui épouse une femme renvoyée commet aussi un adultère.

les paroles de la Genèse; il condamne le divorce et donne à entendre à qui est susceptible de comprendre tout la beauté de la Virginité conservée.

L'Eglise, porte-parole du Christ, commentatrice de sa doctrine, commence la cérémonie du mariage par une exhortation solennelle: "Le mariage que vous allez contracter ensemble mon cher frère et ma chère sœur, est l'une des plus anciennes institutions de la terre..." Le prêtre énumère ensuite les devoirs réciproques de l'homme et de la femme; il leur rappelle l'indissolubilité du lien qui les unit. Remarquez que l'Eglise ne s'en tient pas à des généralités; à la femme elle ordonne soumission et respect; et au mari, la protection, la garde, la direction, le même amour, la même tendresse que le Christ a pour son Eglise.

Serait-on tenté maintenant d'admettre et de soutenir que le mariage n'est pas une vocation? u-ora-

LA NUIT DES BERGERS

(Suite de la page 6)

Un des bergers, le plus vieux, songeait:

—Si je pouvais avoir un abri!

Et le plus jeune rêvait:

—Si quelqu'un pouvait me soutenir!

Ce fut alors que les anges parurent et dirent: Venez!

Les bergers descendirent tous les collines. Ils vinrent chacun de son pâturage. Les plus âgés ne tiraient plus la jambe; les plus soigneux ne pensaient plus aux brebis. Ils avaient le coeur tout plein de la promesse faite aux hommes de bonne volonté. Et tant qu'ils furent en chemin, ils se crurent bien heureux. Mais quand ils virent l'Enfant, ils jugèrent que la joie ancienne n'était rien, et que le bonheur c'était maintenant; ils sentirent que leur coeur s'ouvrait tout grand; ils comprirent que la joie des âmes était née, que la loi des craintes était armée, et que, pour aller à Dieu, les bergers avaient le pas sur les rois.

Depuis lors, tous les pays de chrétienté ont composé des chansons de Noël; tous les fidèles ont chanté la nuit la plus belle que le monde ait vue. Ils ne savent quel nom lui donner comment lui dire.

—Nous vous remercions.

Un poète du XVIIe siècle, le comte d'Alsinois, l'appelle "la nuit la plus heureuse, nuit couronnée en beauté plus que rare, nuit divine nuit bénite, nuit désirée, qui à tous jours doit être préférée."

Ne restez pas dans vos lits cette nuit-là, les petits: demandez à vous lever; prenez le chemin de l'église; votre place est auprès de la crèche. Comme les bergers, vous ne pensez pas à grand'chose; comme eux, vous n'apporterez d'autres présents que vos coeurs tendres. Si vous laissez venir les années, vous seriez comme les rois, qui ne furent reçus que les seconds, qui eurent bien du trac pour former leur cortège, et un voyage bien long à faire, et qui donnèrent de l'or, de la myrrhe et de l'encens.

Mes petits, j'ai souvent songé: que devinrent les présents des rois?

Il me semble que l'or fut distribué, par l'Enfant-Jésus, aux bergers qui ne se lassèrent pas de revenir. La myrrhe, qui embaume. Jésus la remit à sa mère, en lui disant:

—Gardez-la pour m'ensevelir.

L'encens fut jeté au feu de l'étoile qui avait amené les mages, et dans les nuits de Noël, quelquefois, j'ai cru respirer son parfum et voir sa vapeur blanche.

René BAZIN, de l'Académie française.

Ormstown

M. et Mme Domina Parent, leur fils Jacques, Mlle Cécile Maheu, M. Albert Laporte de St-Louis de Gonzague sont venus visiter Mlle Eveline Montcalm et M. Honoré Montcalm.

Mlles Alida et Ethel Beaudin de Montréal visitaient M. et Mme Hubert, la semaine dernière.

Mlle Boyer de St-Louis de Gonzague était en visite chez M. et Mme Hector Crête, la semaine dernière.

Mlles Mariette et Jacqueline Turcot, Claire St-Denis, MM. Louis Beaudin, Georges-Henri et Charlemagne Turcot, Bruno Beaulieu, étudiants, passent le temps des fêtes dans leur famille.

Mlles Grace Lindsay, Dolcy Baird, Alice Middleton de Montréal, Mlle Melva Campbell de Noranda sont venus passer Noël chez leurs parents.

Mlle Violette Poisson de Montréal passe une huitaine dans notre paroisse, visitant des amis.

M. Lionel Dorais de Huntingdon était l'invité de Mlle Rollande Primeau lundi dernier.

M. le Dr Jean-Louis Moreau de Noranda fait un séjour dans notre localité, visitant des amis.

Chez les institutrices rurales

"Notre Petite Feuille"

"Je vous dois un bon tribut de reconnaissance pour l'envoi de votre beau Bulletin de l'A.C.I.R., "Notre Petite Feuille". Il me semble que vos vaillantes institutrices doivent en être fières, nous écrit M. l'abbé Omer Carrier, directeur de l'Action Catholique dans le diocèse de Chicoutimi."

Nos institutrices, en effet, apprécient de tout coeur l'Organe mensuel de leur Fédération:

"Je suis une fervente lectrice de "Notre Petite Feuille", dit Mlle Ementienne Champagne, de Sorel, et je joins à ces quelques sous qui renouvellent mon abonnement, mes plus vifs sentiments de reconnaissance pour le beau travail fait en faveur de l'institutrice rurale."

"Notre Petite Feuille" est reçue chaque mois avec un peu plus de hâte que le mois précédent. Je l'aime beaucoup et ne peux plus m'en passer."

(Madame Joseph Lippé, La Sarre, Abitibi).

Voici le sommaire du Numéro de Noël:

Billet de Noël: Laure Gaudreault

Bonne et Heureuse Année: La présidente générale.

Notre nouveau Surintendant: La présidente générale.

Bonheur, où es-tu? (Conte inédit)

Réjane D'Arly Rochefort, Québec.

Vie chrétienne à l'école:

Abbé J.-P. Grondin, Valleyfield.

Action Nationale:

Berthe-E. Monette, Valleyfield.

Le Cercle d'Etude pédagogique:

Comment l'organiser et le faire fonctionner:

Germaine Camden, Victoriaville.

Doctrines sociales de l'Eglise:

Rose-Alba Martineau, Thetford-Mines.

On s'abonne à "Notre Petite Feuille" moyennant 50 sous par an, en s'adressant à Marguerite Gaudreault, Secrétaire, Fédération C.I.R., Rivière Mailloux, Charlevoix.

Ste-Philomène

Naissance

A M. et Mme Ulric Demers née Marie-Louise Demers une fille baptisée Marie-Huguette, Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme Côme Payant, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Rolland Demers, tante de l'enfant.

Va et vient

A l'occasion de Noël, M. l'abbé Legault du Séminaire de Valleyfield était l'invité de M. l'abbé Alexandre Paiement.

M. et Mme Raoul Pételle et leur fils Jean-Claude de Montréal, en visite chez M. Zénon L'Ecuyer.

Mme Benoit Picard en promenade chez ses parents de Lachine dernièrement.

Mlle Yvette Marcell de St-Urbain, en visite chez sa sœur, Mme Lucien L'Ecuyer.

M. et Mme Joseph Parent de Beauharnois, de passage chez M. Eugène Bannon, à Noël.

MM. Roger, Raymond Loiseau, Alfred Bourcier, Claude Gervais, Florent Thibert, Marcel Prud'homme, Jacques Huot, Roger Tremblay,

Marcel Vallée du Séminaire de Valleyfield, Léo Loiseau de Rigaud, Mlles Madeleine Prud'homme de Valleyfield, Thérèse Prud'homme de Ste-Martine, en vacances dans leur famille.

M. Georges Picard de Montréal chez sa mère, Mme Joseph Picard.

M. et Mme Eugène Desgens de Montréal, chez M. et Mme Philippe Desgens.

M. et Mme Albert Gendron et leur fils Yvon de Bellevue chez M. Joseph Legault.

Marguillier

M. Hermas Giroux a été élu marguillier, en remplacement de M. Joseph Bourcier, sortant de charge.

Ormstown

M. le notaire Hector Crête et M. Roméo Cartier étaient de passage à St-Louis de Gonzague, dimanche dernier.

M. William Ryan de Huntingdon était l'invité de Mlle Marceline Bazinet, dimanche.

Nos meilleurs souhaits de bonne et heureuse année



Vos invités apprécieront hautement votre bon goût, si vous leur servez pendant les réunions du temps des Fêtes, la plus exquise, la bière

RED CAP ALE

Agent—THEOPHILE LANIEL, 47, rue Ellice, Valleyfield, Qué.

Chronique de Ormstown

Va et vient

La semaine dernière, Mme David Lasalle est allée passer quelques jours à Montréal, visitant des parents.

M. et Mme Arthur Boudreau et Mme Joseph Boudreau étaient de passage à Montréal, jeudi dernier.

M. et Mme Frank Allard de Huntingdon visitaient des parents ici, dimanche dernier.

La semaine dernière, Mme Gilbert Parent est allée passer quelques jours chez sa fille, Mme Horisidas Rémillard, à Châteauguay, N.-Y.

Dimanche dernier, M. et Mme René Forget et leur fillette Monique sont allés passer la journée chez M. et Mme David Sauvé, à Huntingdon.

Mlles Alice Charbonneau, Suzanne Prévost, Solange Sauvé, Georgette Laberge, Jacqueline et Madeleine Cartier, Marie-Jeanne Brault, Germaine, Rollande et Réjeanne Primeau étaient à Valleyfield, la semaine dernière.

M. Joseph Boudreau était de passage à Montréal, jeudi dernier.

Dimanche dernier, M. et Mme Albert Lalonde sont allés visiter M. et Mme Sylvio Beaudin et Mme Evodé Guérin à Montréal.

M. et Mme Horace St-Denis sont allés visiter leur fille Claire, à Valleyfield, dimanche dernier.

MM. Revel Rémillard et Bruno Daigneault de St-Antoine-Abbé visitaient des amis, ici, dimanche dernier.

Mlle Bernice McCartney de Mont-

réal est arrivée pour passer ses vacances de Noël chez ses parents.

M. René Boutet de l'Assomption passe quelques jours dans notre paroisse chez des amis.

Mlle Iona Bryson et M. Billy Bradley vont passer le temps des fêtes chez leur oncle, M. Robert Bryson à Moncton, N.-B.

MM. Alfred Black et Edouard Lavery de Montréal visitaient des amis ici cette semaine.

M. Jean Quenneville de Valleyfield était chez M. et Mme Philorum Brault, ces jours derniers.

M. Rupert Hawley de Trout-River était de passage dans notre localité, cette semaine.

Anniversaire

Une réunion impromptue organisée par un groupe d'amis avait lieu dimanche dernier, en l'honneur de Mlle Alice Charbonneau, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Etaient présents: M. et Mme Joseph Francoeur, M. et Mme Arthur Boudreau, M. et Mme Germain Bourgoïn, Mlles Alice Charbonneau, Suzanne Prévost, Marielle, Jacqueline, Madeleine et Françoise Cartier, Simone Leclerc, Jacqueline Bourgoïn, Rollande et Dolorès Varin, MM. Charles-Emile et Tancrede Parent, Yvanhoe et Hervé Dumas, Roméo Cartier, Georges Quevillon et Paul-Emile Varin.

Il y eut chant, musique et danse. Un succulent goûter fut servi.

A une heure assez avancée chacun se quitta content de son agréable soirée.

Gagnant de six exhibits...



M. Horace St-Denis, fabricant de fromage et de beurre, employé à la Borden d'Ormstown, a été l'heureux gagnant de six exhibits de fromage à l'exposition de Belleville les 4 et 6 décembre dernier. Il gagna la coupe J.-D. Leclerc pour la fromage qui eut le plus haut pointage de la province de Québec; la coupe Coopérative Fédérée de Québec pour la fromage, présenté au mois d'octobre. M. St-Denis gagna 3 prix spéciaux, 3 premiers prix, 2 deuxièmes et 1 sixième ainsi qu'un diplôme d'honneur. Félicitations à M. St-Denis.

Cazaville

M. l'abbé Downs, vicaire de St-Anicet a visité la semaine dernière l'école de Cazaville ainsi que M. et Mme Charles Trépanier et M. et Mme F. E. Latrelle.

C'est avec regret que nous avons appris l'accident arrivé à M. François Fournier. Il sciait du bois à la scie-ronde, fit un faux-pas et la courroie accrocha son linge et le fit tourner. Il eut une jambe fracturée et est bien souffrant.

Mme Antoine Roy est à l'hôpital de Valleyfield où elle a subi une opération.

La famille de M. Etienne Trépanier, M. et Mme Charles Trépanier étaient les invités à souper dimanche dernier chez M. et Mme Phidelem Deniger de Huntingdon.

Mlles Cécile, Odette, Lucile et Rita Trépanier du Couvent de St-Rémi, M. Marcel Trépanier du Collège de St-Rémi arrivent cette semaine pour leurs vacances de Noël.

M. et Mme Emery Leblanc de Ste-Agnès ont visité la semaine dernière M. et Mme Oscar Quesnel.

St-Urbain

Décès

A St-Urbain, est décédé à l'âge de 60 ans, M. Armand Beaulieu, époux en premières noces de Evelina Lemieux et en secondes noces de Irène Ball. Les funérailles eurent lieu mardi dernier.

Naissance

A M. et Mme Philippe Barrette est née un fils baptisé: Joseph, Yvon, Robert, Parrain et marraine: M. et Mme Léo Gervais, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Albert Dubuc.

St-Isidore de Laprairie

Décès

Le 8 décembre 1939, est décédé M. Théodule L... à l'âge de 81 ans et 3 mois. Le défunt faisait partie de l'Association du Chemin de la Croix et était membre de la Ligue du Sacré-Coeur.

Le service fut chanté par notre curé, M. l'abbé J.-H. Lecourt assisté du Rév. Père Labrosse, P.S.S., et de l'abbé Boileau, comme diacre et sous-diacre. Dans le chœur on remarquait M. l'abbé Dulude. La chorale, sous la direction de M. Florent Doyon, exécuta la messe de G. Mosso. Mme C. Bellefleur touchait l'orgue. Le drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur était porté par M. Jos.

Toto à son père:

—Papa, pourquoi le président de la Chambre met-il son chapeau quand on fait du bruit?

—Mon ami, c'est pour indiquer qu'il en a par-dessus la tête.

Dupuis accompagné de MM. Omer Surprenant et Jacques Hébert.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils: Joséphus, professeur à l'Université de Montréal, Paul et Georges, trois brus et une petite-fille, Thérèse.

La famille reçut de nombreuses marques de sympathies.

Remerciements

Mme Cléophas Bazinet et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Bazinet, soit par offrandes de messes, de fleurs, télégrammes, bouquets spirituels, sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

Tu es malade maintenant, parce que tu as été gourmand. Oh! que c'est vilain!

—Oui, petite mère, c'est vilain, mais c'est bien bon.

St-Urbain

M. et Mme Walter Marcell de Bordeaux, Montréal, en fin de semaine chez M. et Mme Domina Marcell.

Mlle Antoine Desgroseilliers de St-Constant passa quelques jours chez son père, M. Urgèle Desgroseilliers.

Mlle Léliane Brosseau en visite à Montréal.

M. et Mme Z. Poupart de Montréal, M. et Mme A. Poupart, M. et Mme R. P. Poupart de Ste-Martine étaient les invités de M. Zénophile Ste-Marie, vendredi dernier.

Mlle Lucie Brault passe quelques jours à Montréal.

Mlles Lucienne Rhéaume, Cécile Beaulieu, M. Bernard Vinet assistaient à "Ice Vanities", samedi dernier.

M. et Mme Zénon Thibert passent quelques jours à Montréal chez des parents.

Mme Jos. Vincent à Montréal ces jours derniers.

M. et Mme H. Myre et leur famille à Plattsburg, vendredi dernier.

M. Eudore Ste-Marie à Montréal, dimanche dernier.

A l'occasion de l'Immaculée-Conception un salut solennel fut chanté à l'église, par les Enfants de Marie de la paroisse. A cette occasion dix nouvelles jeunes filles entrèrent dans la Congrégation. Parmi celles-là mentionnons: Mlles Berthia et Laurette Marcell, M. Legault, Rita Hébert, Jeannette Viau, Lucille Lazure, S. Demers, R. Lanctôt, Henriette Normandeau.

—Ah ça! vous n'avez donc rien appris pendant les vacances?

—Que si, hélas! Ah! M'sieu, ne vous fiez jamais à la fidélité des femmes.

"Je me retire avec \$100 par mois! Heureux?... Je pense bien!"



"Je suis tout prêt à jouir de la vie avec un revenu que je ne pourrai perdre... il se peut que je voyage... aille à la pêche... à la chasse... fasse même toutes ces choses-là... Je pourrai dépenser le dernier sou de chaque chèque comme bon me semblera.

"Mes amis se demandent comment il se fait que j'aie les moyens de me retirer à 60 ans... mais presque n'importe qui, gagnant un salaire modéré, peut en faire autant... et ce qui surprend les gens encore plus est que, si je n'avais pas vécu pour jouir de cette rente, la 'Canada Life' aurait versé à ma femme un revenu pour la vie."

Nous serons heureux de discuter un arrangement semblable avec vous.

La Compagnie d'assurance sur la vie
Canada Life

La plus ancienne du Canada

La Compagnie d'assurance "Canada Life", 330 University Ave., Toronto, Ont.

Sans que cela ne m'engage à rien, veuillez me dire comment je puis obtenir un revenu garanti par la Canada Life de \$50 □ \$75 □ \$100 □ par mois à l'âge de 65 □ 60 □ 55 □ ans.

Nom.....

Adresse.....

Je suis né le.....

Tous les plaisirs de l'été EN HIVER

Sur la Côte du Pacifique

ALLER et RETOUR MONTREAL A VANCOUVER VICTORIA SEATTLE

*Première Classe \$134.05
*Classe Touriste ..\$117.75
Voiture\$102.35

*Prix de location de wagon-lits en plus.

Repas à bon marché sur les trains.

Attrayants Tarifs et Services de Trains!

Pour se récréer ou se reposer — pour passer des vacances d'hiver idéales — Vancouver et Victoria sont des endroits incomparables.

La température est des plus clémentes en hiver dans l'île Vancouver: les journées sont chaudes et les nuits sont délicieusement fraîches. Tous les sports d'été y sont en vogue — le golf, l'équitation, le tennis, la pêche et les excursions en auto à travers des régions d'une grande beauté.

Prix spéciaux dans les hôtels. Tarifs réduits dans les trains avec période de validité prolongée et privilèges d'arrêt en route.

TOURNOI DE GOLF D'HIVER Victoria — 3-9 mars 1940

SKIEURS - - Renseignez-vous sur le ski dans les Montagnes Rocheuses. Billets de chemins de fer à prix réduits.

Tous renseignements des agents

Pacifique Canadien

& ROBB Limited, Agents,

VALLEYFIELD, P.Q.

Longues discussions sur le camion

L'assemblée est ajournée hier soir pour connaître les résultats des démarches de S.H. le Maire auprès de la Commission Municipale, mais on n'en parle pas—La votation aura lieu les 12 et 13 janvier pour l'emprunt de \$14,000

CAMION WALTER OU AUTRES!

Sous la présidence de M. l'échevin Eustache Langevin, Pro-Maire de la Cité, le conseil municipal a ajourné hier soir deux fois son assemblée pour attendre et entendre d'abord les résultats des démarches de Son Honneur le Maire, auprès des autorités de la Commission Municipale, et ensuite pour adopter les comptes payables.

Il semble que l'histoire de l'achat du camion Walter connaîtra une épopée célèbre. On devait conduire tout un débat sur cette question à la reprise de l'assemblée mais il n'en fut rien, MM. les échevins s'étant contentés de la discuter à huis-clos pour ne pas trop s'entendre, paraît-il.

Les uns favoriseraient l'achat d'un

camion Walter tandis que les autres préféreraient deux petits camions. On a tenté de passer une résolution en faveur de l'achat du camion Walter mais la plupart des échevins désirent connaître l'issue de la votation qui aura lieu les 12 et 13 janvier sur l'emprunt de \$14,000 à cette fin.

On dit même en certains milieux que la prochain conseil sera appelé à se prononcer sur le choix du camion puisque les élections municipales auront lieu le 22 janvier.

La Commission Municipale a autorisé l'emprunt de \$14,000 pour assurer l'entretien des routes d'hiver entre Valleyfield et Beauharnois et les propriétaires de la cité décideront en dernier ressort par leur scrutin.

M. Louis Lespérance est décédé à l'âge de 31 ans

Il était le fils de M. et Mme Joseph Lespérance—Les funérailles ont eu lieu hier matin en la Cathédrale de Valleyfield

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Louis Lespérance, décédé lundi dernier, jour de Noël, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, à l'âge de 31 ans et quatre mois, après une longue maladie qui l'a retenu chez lui depuis plusieurs années.

Fils de M. et Mme Joseph Lespérance de Valleyfield, il laisse dans le deuil, outre ses parents, un frère, M. Théodore Lespérance, avocat de Montréal, et une belle-soeur, Mme Théodore Lespérance.

Figure bien connue dans tous les cercles de Valleyfield, M. Louis Lespérance avait fait ses études au Séminaire de Valleyfield pour se spécialiser ensuite en génie civil à l'École Polytechnique de Montréal.

Il fut nommé ensuite par le gouvernement provincial Emetteur de licences pour le comté de Beauharnois de 1930 à 1936. Il était membre de la Chambre de Commerce Junior et Senior, des Chevaliers de Colomb.

Ses funérailles ont eu lieu, hier matin, en la cathédrale de Valleyfield, au milieu d'un nombreux cortège. Les porteurs étaient MM. Jean Cholette, Médard Cousineau, Paul Daignault, Henri Latour, Lucien Monette et Rolland Théoret, des Magasins Victoria dont M. Joseph Lespérance est le représentant dans le comté.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lionel Déguire; le service fut chanté par M. le Chanoine Herménégilde Julien, assisté de MM. les abbés Frédéric Amyot comme diacre et Georges Simon comme sous-diacre. Son Excellence Monseigneur Langlois et MM. les abbés René Langlois, Jules Dufresne, Paul Lebeouf, P. Gendron et G. Léveillé.

La chorale était sous la direction de M. Raphaël Bélanger et M. Eugène Quenneville touchait l'orgue. Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

L'extension générale de l'ordonnance No 4

Elle s'appliquera désormais à toutes les municipalités rurales, comme dans les cités et les villes de la province de Québec

L'Ordonnance No 4 de l'Office des salaires raisonnables s'appliquera désormais à toute la province. Elle régira les salaires et les conditions de travail dans les municipalités rurales comme dans les cités et villes. Jusqu'à date, l'Ordonnance No 4 ne s'appliquait qu'aux cités et villes. Les districts ruraux étaient régis par des ordonnances particulières, portant les numéros 1, 2 et 3. Ces trois ordonnances sont abolies.

Telle est la nouvelle confirmée par l'hon. juge Ferdinand Roy, président de l'Office des salaires raisonnables.

La décision que vient de prendre l'hon. M. Edgar Rochette, ministre du Travail, décision sanctionnée par un arrêté ministériel, s'applique à environ 45,000 ouvriers des deux sexes qui n'étaient pas protégés par des conventions collectives.

L'extension de l'Ordonnance No 4 à toute la province ne signifie pas

une augmentation appréciable des salaires, mais elle assure une protection à un groupe très important de travailleurs. Elle couvrira le cas de certaines industries rurales où hommes et femmes faisaient le même travail. Elle corrigera aussi une anomalie qui s'exerçait aux dépens des ouvriers. Les zones resteront les mêmes, mais l'application du décret sera basée sur la population. Avec l'ancien système, les salaires pouvaient différer sensiblement dans deux municipalités voisines, dont l'une était sous le régime des cités et villes et l'autre sous celui des municipalités rurales, avec une population égale, ou même une population supérieure, dans le cas de la municipalité rurale. Les améliorations qui ont été apportées avaient été réclamées et on est d'opinion qu'elles seront de nature à favoriser le monde ouvrier en général et le règne de la paix sociale et industrielle.

Davies est tué sur-le-champ par un auto

Un cycliste trouve la mort lorsqu'il se jette devant un automobile à un mille et demi de Huntingdon—Verdict de mort accidentelle

Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner du district de Huntingdon, le Dr J.-R. McEwen, dans l'accident survenu près de la ville de Huntingdon samedi soir dernier alors qu'un homme de 39 ans, M. Herbert Davies, de cette ville perdit la vie au cours d'un accident.

Il appert que la victime s'acheminait vers Huntingdon vers six heures ce soir-là lorsqu'un automobile conduit par M. Fred C. Moore de Huntingdon la frappa. M. Moore retournait à Huntingdon et la bicyclette qui était conduit par Davies se rendait aussi à Huntingdon mais le cycliste était sur la côté gauche de la route. Au moment où Moore s'apprêtait à passer le cycliste ce dernier donna un coup de roue pour se jeter devant l'automobile. Moore arrêta immédiatement son véhicule et conduisit Davies chez un voisin, M. James Ruddock. L'on manda en toute hâte le Dr H.-R. Clouston de Huntingdon mais à son arrivée il constata que la victime était morte.

Selon les détails obtenus, Davies fut frappé par l'aile gauche de l'automobile de Moore et se frappa la tête sur le poteau du bare-brise pour se causer des multiples fractures du crâne.

Les funérailles eurent lieu aujourd'hui à Huntingdon.

La carte d'identité

Tous les citoyens du Nouveau Salaberry et de Ste-Cécile auront droit à leur carte d'identité de la cité s'ils occupent des positions à la Montréal, Valleyfield et Malone et industries depuis douze mois ou plus.

L'entretien des rues

MM. Aimé Bougie et Wilfrid Jodoin ont été autorisés par le conseil du Village Nouveau-Salaberry à rencontrer les autorités de la cité pour l'entretien des rues durant l'hiver. Il est entendu que la charrie municipale déblatera la neige à raison de \$5. l'heure.

Quant à l'entretien de la route de la municipalité du Lac St-Louis, celle-ci donnera \$200. à Valleyfield pour en assurer le nettoyage d'une façon convenable.

AUDITION PUBLIQUE DEMANDEE PAR N.Y.C.

Par suite du refus de la Commission des Chemins de Fer ou du Transport, le New-York Central demandera une audition publique afin de prouver les déficits constants de son réseau entre Montréal et Malone. On sait que la compagnie du New-York Central a demandé en septembre dernier la suppression de certains trains passagers entre Montréal, Valleyfield et Malone et cette requête fut refusée par les autorités fédérales.

La Commission Municipale approuve l'emprunt

La Commission Municipale de Québec a approuvé l'emprunt temporaire de \$38,000 demandé par les autorités municipales pour subvenir aux besoins du chômage en attendant que les argents des gouvernements soient votés et versés à la cité.

L'entente de 50-50 n'ayant pas été encore conclue entre les deux gou-

vernements, la cité devra fournir sa quote-part de 20% en vertu de l'entente actuelle 40-40 par les gouvernements et 20% par la municipalité.

On sait que le nombre de secours par la cité se chiffre actuellement à 973 personnes qui retirent toutes des argents de la trésorerie municipale.

S.H. le Maire tranche la question des améliorations aux bâtisses municipales!

Après avoir rencontré le président de la Commission Municipale, il semble que la cité a pleinement le droit d'améliorer ses bâtisses municipales pour fins industrielles et municipales.

Son Honneur, le Maire, J. A. Larin, accompagné de M. l'échevin J. A. Mallette et de M. Raphaël Bélanger, a discuté cette question avec M. Potvin. Il appert que la Commission Municipale n'était pas au courant que cette bâtisse appartenait à la cité depuis trente années

et qu'elle menaçait de tomber en ruines.

"Nous avons expliqué à M. Potvin, dit M. Larin, que nous avons eu un offre d'un industriel local qui voulait agrandir son industrie. Un étage servira donc aux fins industrielles et le second aux fins municipales.

Le président de la Commission Municipale autorisera probablement cet emprunt de \$40,000 aux fins d'améliorer cette bâtisse, malgré certaines démarches pour bloquer projet presque déjà terminé.

Mes documents

PAR ESDRAS

M. l'échevin Hébert a refusé d'entendre la lecture de la lettre adressée au conseil par M. Horace Lauzon et cette lettre fut laissée sur la table parce que M. Lauzon traite de questions réglées depuis longtemps.

De plus, au cours du débat clos par une résolution défendant à toute personne de pénétrer dans la cage de l'ours municipal, pour le soigner, certains échevins ont chuchoté que seul M. Lauzon y aura accès, s'il le désire; Question de taquinerie qui a provoqué le rire.

L'entrefilet ci-dessus a paru au bas de la neuvième page de la Gazette de Valleyfield, jeudi, le 14 décembre, 1939.

Son Honneur, M. le Maire, MM. les membres du conseil, Municipal de Salaberry de Valleyfield, Qué.

Messieurs, J'ai appris avec une vive galeté et une grande hilarité—il y a de quoi, n'est-ce pas?—la désopilante suggestion de "certains" échevins de me laisser visiter dans sa cage, et selon mon bon plaisir, Monsieur l'Ours de la Corporation. Cette heureuse suggestion a été faite à la dernière séance du conseil, le mercredi soir, 13 décembre.

Depuis vingt-un ans, c'est la première concession que me font des échevins de ma ville. On ne peut crier au favoritisme, car "une fois n'est pas coutume." Evidemment, pour réussir une si bonne plaisanterie, il a fallu à ces "certains" échevins beaucoup plus d'esprit... d'animal raisonnable qu'ils n'ont l'habitude d'en montrer.

Pour cette bonne blague amusante, cette marque d'estime et de bonne entente cordiale, j'offre mes affectueux et joyeux remerciements.

De plus, je pris ces "certains" échevins de croire que j'apprécie à sa juste valeur leur aimable concession. Car la compagnie de certaines bêtes est plus amusante et reposante que la société et les aneries de "certains" hommes, fussent-ils des conseillers municipaux, qui pen-

sent, réfléchissent, parlent, agissent, se contredisent et se ridiculisent plus bêtement que ne le feraient les nôtres si elles tenaient conseil au palais de la "démocratie animale."

Excusez-moi, messieurs. Le téléphone sonne. Je réponds et reviens à l'instant.

Hello—Oui, oui.—Ah! c'est vous, M. le professeur.—Sans reproche, vous vous faites rare. Quoi? Non, Je ne le sais pas. Mais ce que vous m'annoncez est plus qu'intéressant; c'est surprenant, renversant. C'est oui, je vous suis bien, professeur, continuez. Et vous êtes sûr, très sûr de votre découverte? C'est concluant bien concluant. Du coup, professeur, vous entrez dans la célébrité et l'immortalité par votre extraordinaire trouvaille que le monde devra à vos vastes connaissances. Oui, certain. Avec plaisir, professeur, je publierai cette nouvelle sensationnelle dans "Le Fouet" Non, non, professeur, je n'admets pas ça. Vous êtes la gloire des céliciens! Oui, oui, professeur, ne vous en faites pas. J'irai en "douce" et avec patte d'ours. Comment! Vous riez, professeur! Vous dites que c'est bien dit. Oui, oui, c'est bien ça. Vous êtes bien aimable, professeur. Merci beaucoup. Bonsoir, professeur, et revenez encore.

Inutile de répéter, messieurs, car vous avez entendu en partie la conversation échangée au téléphone avec le vieux et savant professeur. Il m'a toujours affirmé, le cher Maître, qu'il descend en ligne directe des vieux druides gaulois à la longue chevelure abondante et malpeignée. Le savant professeur, comme vous le savez a parcouru le monde. Il a étudié la religion et la morale, la philosophie et les arts, les systèmes politiques et économiques des peuples et des pays visités. Ayant beaucoup voyagé, il a beaucoup vu et étudié, et donc, beaucoup retenu. Ayant beaucoup retenu, il a beaucoup à dire, et ce qu'il dit est rien moins qu'extraordinaire.

(Suite à la page 13)